

CHAPITRE 3

L'AIDE POUR LE COMMERCE: POLITIQUES, PRIORITÉS ET PROGRAMMES

Contribution de l'Organisation de coopération et de développement économiques

Résumé: Le présent chapitre examine le volume des décaissements et des engagements au titre de l'Aide pour le commerce et donne des détails sur la répartition par secteur, zone géographique et groupe de revenu. Il résume en outre la littérature spécialisée qui a analysé les liens entre l'aide, le commerce, la croissance économique et la réduction de la pauvreté et constate que ces liens sont généralement positifs, tant globalement qu'au niveau des pays. Ces constatations sont confirmées par les cas d'expérience soumis par le secteur public et le secteur privé au sujet des programmes d'Aide pour le commerce. Enfin, le chapitre évalue les perspectives de l'Aide pour le commerce qu'il juge modérément positives.

INTRODUCTION

L'Initiative Aide pour le commerce célébrera son dixième anniversaire à la Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Nairobi (Kenya) du 15 au 18 décembre 2015. Elle a, entre autres, pour objectif d'assurer un "financement additionnel prévisible, durable et effectif" pour le renforcement des capacités commerciales dans les pays en développement. Afin d'évaluer le caractère additionnel et de garantir un compte rendu exact, des points de repères clairs au niveau mondial ont été convenus. Ils incluent l'aide publique au développement (APD) destinée à aider les pays en développement à élaborer des stratégies commerciales, à négocier des accords commerciaux et à mettre en œuvre leurs résultats, à construire des routes, des ports et des réseaux de télécommunication pour relier les marchés intérieurs au marché mondial, à soutenir le secteur privé pour l'aider à exploiter ses avantages comparatifs et à diversifier ses exportations, à aider les pays à faire face aux coûts liés à la libéralisation des échanges tels que les réductions tarifaires, l'érosion des préférences ou la détérioration des termes de l'échange, et à répondre à d'autres besoins liés au commerce s'ils sont mentionnés comme priorités liées au commerce dans les stratégies nationales de développement des pays partenaires (Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce de l'OMC – WT/AFT/1).

Le reste du chapitre analyse les flux, les programmes et les priorités en matière d'Aide pour le commerce. La section suivante présente les décaissements globaux effectués depuis que l'Initiative Aide pour le commerce est devenue opérationnelle. Elle indique en particulier les pays qui ont reçu cette aide, le type de soutien accordé et les conditions financières. La deuxième section présente les constatations issues des travaux empiriques réalisés pour établir le lien entre les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce et leurs conséquences en termes de résultats commerciaux et de réduction de la pauvreté. Elle présente en outre les constatations globales tirées des cas d'expérience en ce qui concerne les produits, les résultats et les impacts. La troisième section traite des priorités des donateurs et des pays partenaires en matière d'Aide pour le commerce, et notamment de l'importance qu'ils accordent à la réduction des coûts du commerce. La quatrième section analyse les engagements au titre de l'Aide pour le commerce en 2013 du point de vue des bénéficiaires, des catégories et des donateurs. La cinquième section présente le budget et les perspectives à moyen terme de l'Aide pour le commerce. La dernière section présente des conclusions.

DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006, un montant total de 246,5 milliards de dollars EU a été dépensé pour financer des programmes et des projets au titre de l'Aide pour le commerce. Ce montant correspond à environ 250 000 projets allant d'une valeur de 1 000 dollars EU à un peu moins de 1 milliard de dollars EU, la plupart ayant une valeur comprise entre 500 000 et 1 million de dollars EU. Les prestataires de l'Aide pour le commerce comprennent une soixantaine de donateurs bilatéraux et multilatéraux qui déclarent leur APD au Système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Depuis 2006, les donateurs bilatéraux ont fourni près des deux tiers de l'aide totale, et les donateurs multilatéraux le reste. Durant la même période, les dépenses au titre de l'Aide pour le commerce ont été deux fois plus élevées pour les pays à revenu intermédiaire que pour les pays à faible revenu. L'aide est répartie à égalité entre les dons et les prêts à des conditions libérales, les pays à faible revenu, notamment les moins avancés d'entre eux, recevant l'essentiel de leur aide sous forme de dons, et les pays à revenu intermédiaire sous forme de prêts.

Du point de vue géographique, 146 pays en développement ont bénéficié d'un soutien au titre de l'Aide pour le commerce, principalement en Asie (38,4%) et en Afrique (35,1%). Les programmes régionaux et mondiaux ont également attiré 15,5% des décaissements totaux. À ce jour, plus des trois quarts de l'Aide pour le commerce ont servi à financer des projets dans quatre secteurs: transport et entreposage (29%), production et fourniture d'énergie (21%), agriculture (18%) et services bancaires et financiers (10%). En termes de population, les pays les moins avancés (PMA) ont reçu 10 dollars EU par habitant au titre de l'Aide pour le commerce, soit le montant le plus élevé par rapport aux autres groupes de revenu et plus du double de la moyenne de l'Aide pour le commerce par habitant.

Par ailleurs, 190,4 milliards de dollars "EU d'autres apports du secteur public (AASP) liés au commerce (transactions du secteur public avec les pays inscrits sur la liste des bénéficiaires d'APD du CAD ne remplissant pas les conditions requises pour être comptabilisées comme APD, soit parce qu'elles n'ont pas principalement pour objectif le développement, soit parce que leur élément de libéralité est inférieur à 25%) ont été versés depuis 2006, dont près de 80% par des institutions financières internationales. L'essentiel de ce financement aux conditions du marché est allé à des projets d'infrastructure économique (47%) et de renforcement des capacités de production (52%), presque exclusivement dans des pays à revenu intermédiaire (92%). Le principal bénéficiaire des AASP liés au commerce est également l'Asie, avec 72,5 milliards de dollars EU, soit 38% du total. Avec 30,75 milliards de dollars EU, l'Afrique est dépassée par les pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine et des Caraïbes (45,9 milliards de dollars EU) et d'Europe (38,7 milliards de dollars EU).

Le reste de cette section examine plus en détail les décaissements totaux effectués depuis 2006 au titre de l'Aide pour le commerce. Elle analyse en particulier la répartition des décaissements entre les différentes catégories (politique et réglementation commerciales, infrastructure économique et renforcement de la capacité de production), qui sont utilisées comme valeur supplétive pour mesurer le volume de l'Aide pour le commerce au niveau mondial. On examine ensuite les pays et les régions qui reçoivent ces décaissements et les donateurs qui accordent des financements à des conditions libérales. Enfin, on étudie les conditions financières des décaissements. Tout au long de cette section, il est également fait référence aux AASP liés au commerce.

Répartition sectorielle et géographique

Entre 2006 et 2013, un montant total de 128,9 milliards de dollars EU a été versé pour financer des programmes et des projets destinés à réduire le déficit d'infrastructure dans les pays en développement. Les projets de transport et d'entreposage ont recueilli la majorité de ces fonds (56%), suivis par les projets de production et de fourniture d'énergie (40%), tandis que les projets de communication n'ont attiré que peu de financement à des conditions libérales (4%). Le principal bénéficiaire a été l'Asie avec 58,4 milliards de dollars EU, suivie par l'Afrique avec 44,8 milliards de dollars EU. Les économies en transition d'Europe orientale ont reçu beaucoup moins d'aide (12,0 milliards de dollars EU), de même que l'Amérique latine et les Caraïbes (8,9 milliards de dollars EU) et l'Océanie (1,6 milliard de dollars EU). Par ailleurs, un montant total de 89,7 milliards de dollars EU d'AASP a été accordé pour financer des programmes et projets d'infrastructure économique, dont 47,0 milliards de dollars EU pour des projets de transport et d'entreposage et 37,7 milliards de dollars EU pour des projets dans le secteur énergétique. Ces AASP ont surtout été fournis par des banques multilatérales de développement et par la Corée pour des programmes essentiellement concentrés dans les pays à revenu intermédiaire, notamment en Asie.

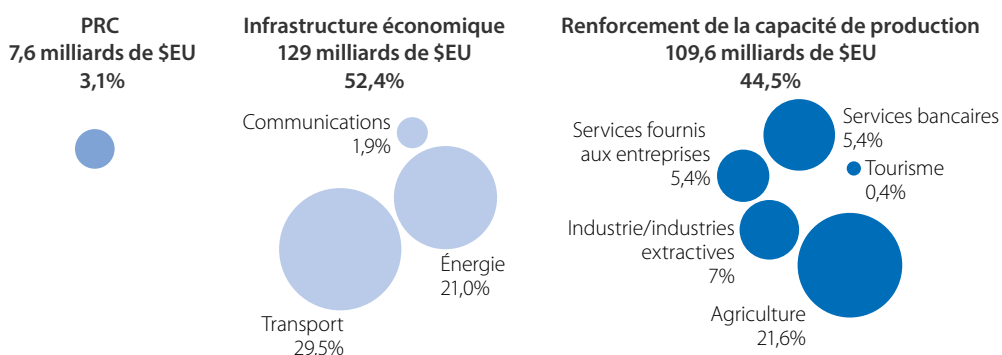
Entre 2006 et 2013, les programmes et projets destinés à renforcer les capacités de production dans les pays en développement ont été soutenus à hauteur de 109,6 milliards de dollars EU. L'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire a bénéficié d'une aide spécifique de 43,8 milliards de dollars EU. Cette aide faisait suite en partie au Sommet du G-8 qui s'était tenu à L'Aquila en 2009 et au cours duquel plusieurs donateurs (les membres du G-8 plus l'Australie, l'Espagne, les Pays-Bas et la Suède et l'UE) avaient promis un total de 22,2 milliards de dollars EU sur 3 ans en faveur de la sécurité alimentaire. Les services bancaires et financiers ainsi que les autres services aux entreprises ont reçu respectivement 24,9 milliards et 13,2 milliards de dollars EU. La plupart des décaissements destinés au renforcement de la capacité de production sont allés à l'Afrique (39,1 milliards de dollars EU), suivie par l'Asie (34,5 milliards de dollars EU), l'Amérique latine et les Caraïbes (11,1 milliards de dollars EU), l'Europe (9,9 milliards de dollars EU) et l'Océanie (0,96 milliard de dollars EU).

Par ailleurs, un montant total de 98,7 milliards de dollars EU d'AASP liés au commerce a également été versé depuis 2006 pour financer des programmes de renforcement des capacités de production. Les mesures destinées à remédier aux défaillances du marché concernant les services bancaires et financiers et les autres services aux entreprises ont bénéficié respectivement de 40,4 milliards et 8,8 milliards de dollars EU, tandis que les politiques sectorielles proactives touchant

le secteur manufacturier, l'agriculture et les industries extractives ont recueilli respectivement à 30,2 milliards, 8,9 milliards et 7,7 milliards de dollars EU. Les principaux bénéficiaires de ces aides ont été les pays à revenu intermédiaire d'Asie (38,1% du total des AASP), l'Amérique latine et les Caraïbes (24,1%) et l'Europe (20,4%). Le montant accordé à l'Afrique a été relativement faible (16,1%).

Depuis 2006, l'Aide pour le commerce dans son sens le plus étroit de soutien à la politique et à la réglementation commerciales a attiré au total 7,6 milliards de dollars EU, soit seulement 3,1% des décaissements totaux. La gestion de la politique commerciale, qui comprend le soutien technique apporté aux ministères du commerce et la mise en œuvre des accords commerciaux, y compris les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires, a obtenu l'essentiel de ce soutien, soit 4,3 milliards de dollars EU, suivie par le soutien à la facilitation des échanges (1,8 milliard de dollars EU), la participation active aux négociations commerciales régionales (0,9 milliard de dollars EU), les négociations commerciales multilatérales (224 millions de dollars EU) et la formation et l'éducation (222 millions de dollars EU). Le soutien à l'ajustement lié au commerce – un des objectifs initiaux de l'Initiative Aide pour le commerce – n'a recueilli que 169 millions de dollars EU. Comme le soutien en faveur de la politique et de la réglementation commerciales a un caractère d'assistance technique, le montant des AASP liés au commerce servant à financer des projets dans ce domaine n'a pas dépassé 1,8 milliard de dollars EU.

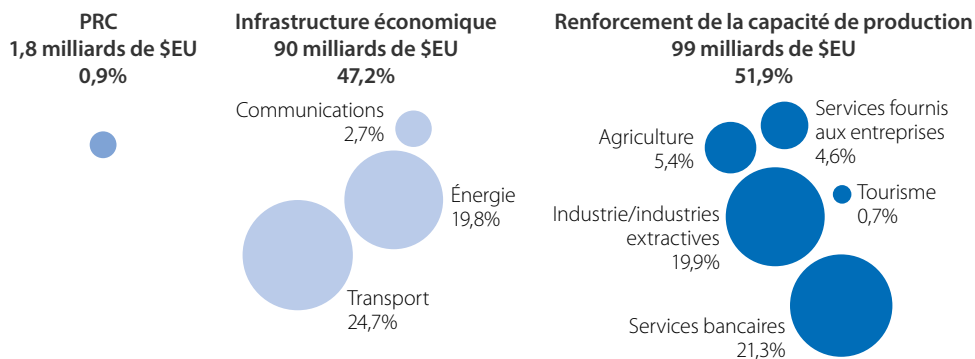
**Figure 3.1 Part de l'Aide pour le commerce par catégorie
(Décaissements totaux, 2006-2013)**



Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241013>

**Figure 3.2 Part des AASP liés au commerce par catégorie
(Décaissements totaux, 2006-2013)**

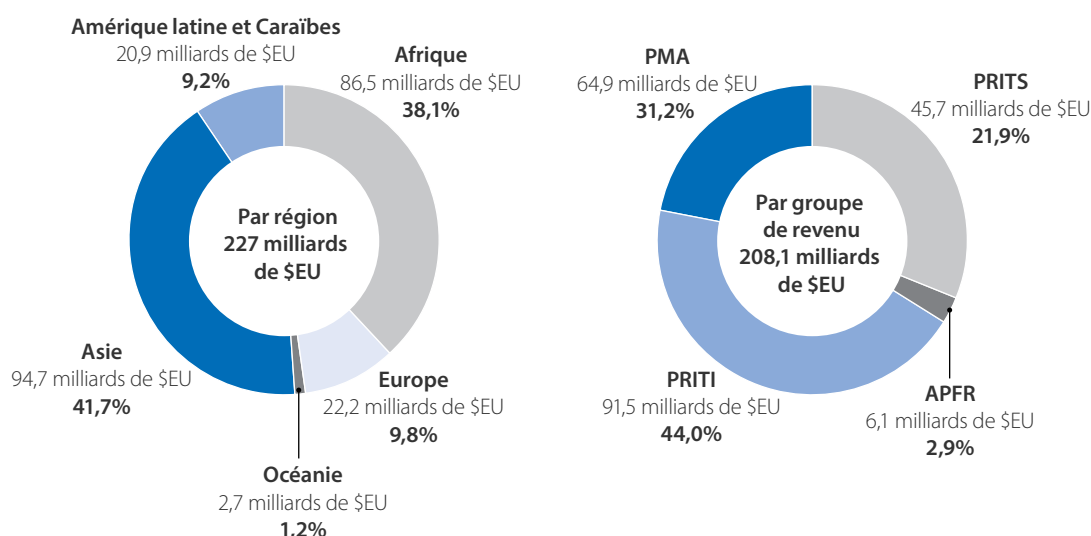


Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241026>

Depuis 2006, les principaux bénéficiaires des versements au titre de l'Aide pour le commerce ont été les pays asiatiques (94,8 milliards de dollars EU), avec en plus 3 milliards de dollars EU pour les programmes régionaux. La majeure partie de ce financement est allée aux pays d'Asie du Sud et centrale (47,7%), suivis par l'Asie de l'Est (37%) et le Moyen-Orient (13,3%). Les AASP liés au commerce en faveur de l'Asie se sont élevés à 72,5 milliards de dollars EU, dont 37 milliards pour financer des programmes en Asie de l'Est et 30 milliards en Asie du Sud et centrale. Durant la même période, l'Aide pour le commerce en faveur de l'Afrique a atteint 86,5 milliards de dollars EU, dont les trois quarts pour l'Afrique subsaharienne. L'Afrique a reçu en outre 10,7 milliards de dollars EU pour des programmes régionaux. Globalement, 16,0% seulement des AASP liés au commerce ont été versés à des pays africains, soit moins que ce qu'ont reçu l'Amérique latine et les Caraïbes (24,1%) et l'Europe (20,4%). En fait, les AASP liés au commerce sont essentiellement destinés aux pays à revenu intermédiaire (91,0%) et presque pas aux PMA (3,2%).

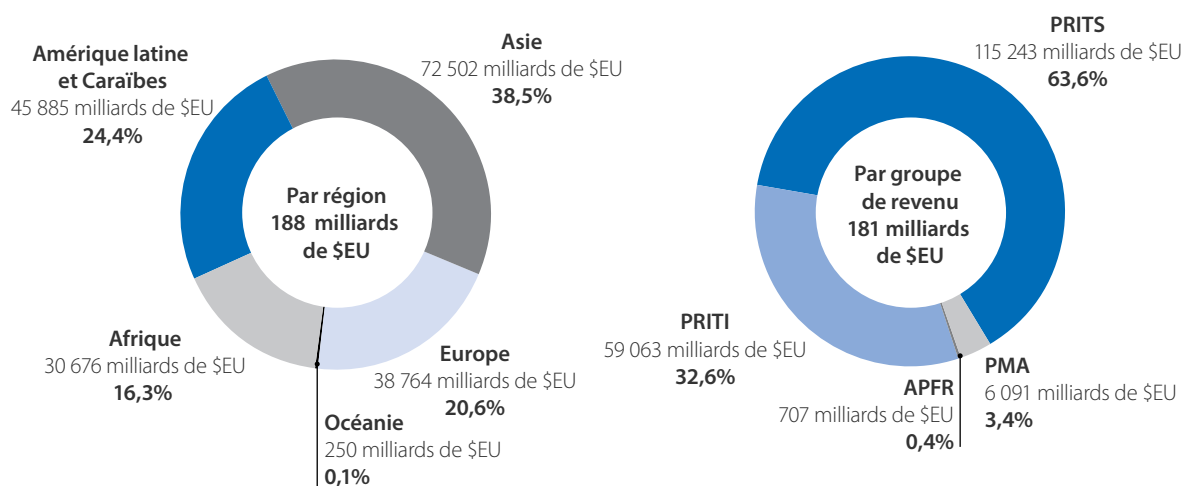
Figure 3.3 Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce par région et par groupe de revenu, 2006-2013 (% du total de l'Aide pour le commerce)



Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241033>

Figure 3.4 Décaissements au titre des AASP liés au commerce par région et par groupe de revenu, 2006-2013 (% du total des AASP liés au commerce)



Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

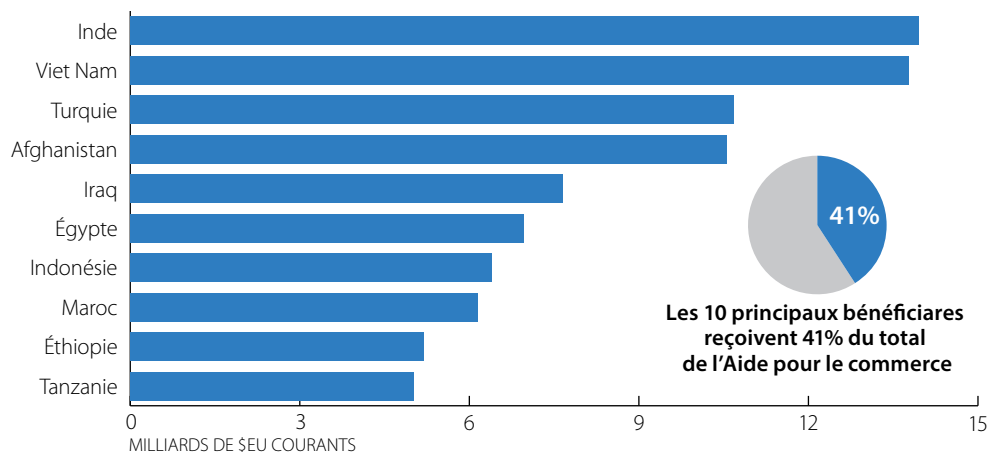
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241046>

La tendance à accorder aux pays les plus pauvres plus de fonds à des conditions libérales que d'AASP aux conditions du marché au titre de l'Aide pour le commerce apparaît aussi dans la répartition entre les prêts et les dons. Au niveau global, la part des prêts est quasiment égale à celle des dons depuis 2006. Mais les pays à faible revenu ont reçu 65,0% de leur aide sous forme de dons, alors que les pays à revenu intermédiaire ont reçu la même proportion sous forme de prêts. La part des PMA dans les décaissements totaux par pays au titre de l'Aide pour le commerce a été de 31,2%, contre 6,1% pour les pays à faible revenu, les 62,7% restants allant aux pays à revenu intermédiaire. Toutefois, l'Aide pour le commerce par habitant est de 10 dollars EU dans les PMA, contre 8,9 dollars EU dans les autres pays à faible revenu, 4,9 dollars EU dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 2,5 dollars EU dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Depuis 2006, les 10 principaux bénéficiaires d'Aide pour le commerce ont reçu un peu plus de 40% (86 milliards de dollars EU) des décaissements totaux par pays. Il s'agit de six pays asiatiques et de quatre pays africains. Seuls l'Afghanistan, l'Éthiopie et la Tanzanie font partie des PMA. Pour mettre les 86 milliards de dollars EU en perspective, il faut noter que la population totale de ces 10 principaux bénéficiaires représente près de 30% de la population totale des pays en développement. Les 10 principaux bénéficiaires d'AASP liés au commerce comprennent cinq pays asiatiques, deux pays européens, deux pays des Amériques et un pays africain. Ce sont tous des pays à revenu intermédiaire. Ils ont reçu ensemble 58% du total des AASP.

Depuis 2006, les donateurs bilatéraux ont effectué près de 63% des décaissements totaux au titre de l'Aide pour le commerce, le reste étant financé par des donateurs multilatéraux. Les 10 principaux donateurs (bilatéraux et multilatéraux) fournissent plus de 80% du total de l'Aide pour le commerce. Pour les AASP liés au commerce, la concentration est encore plus forte puisque les 10 principaux donateurs fournissent plus de 98% des fonds.

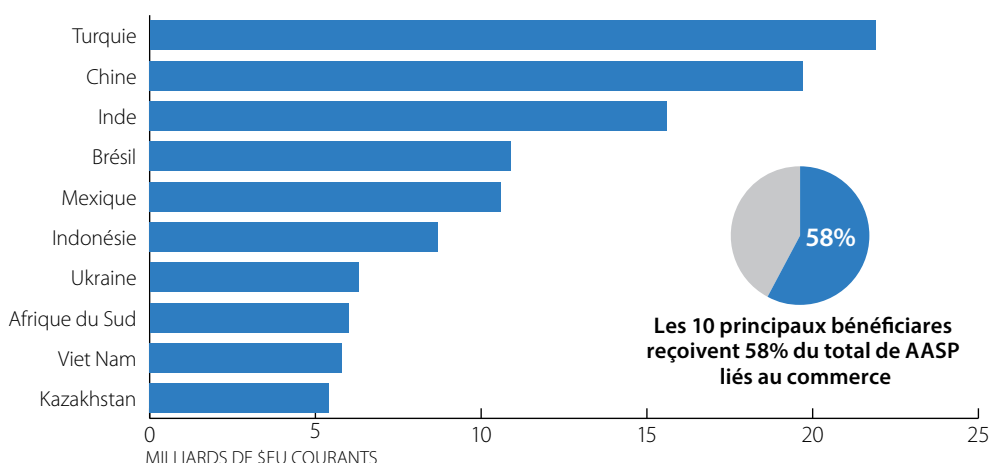
**Figure 3.5 Aide pour le commerce: 10 principaux bénéficiaires
(Décaissement totaux 2006-2013)**



Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933241052>

Figure 3.6 AASP liés au commerce: 10 principaux bénéficiaires (Décaissements totaux, 2006-2013)



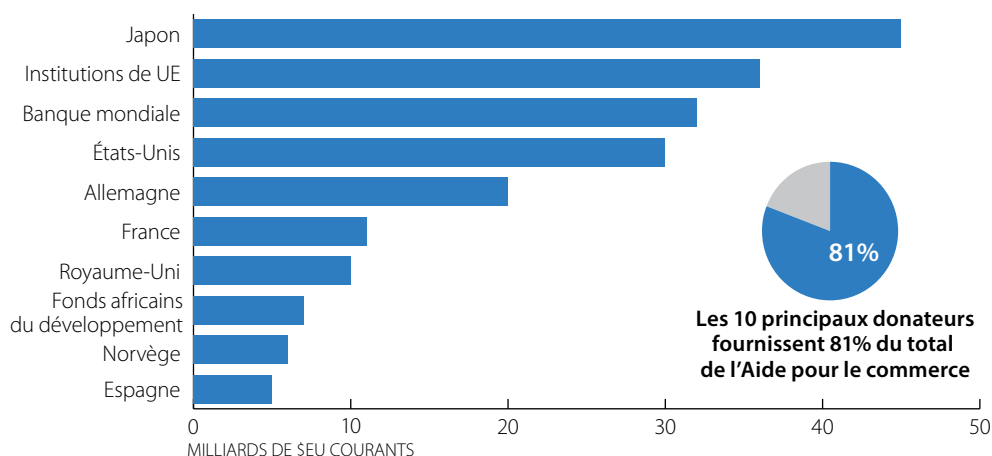
Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241060>

RÉSULTATS DES PROGRAMMES D'AIDE POUR LE COMMERCE

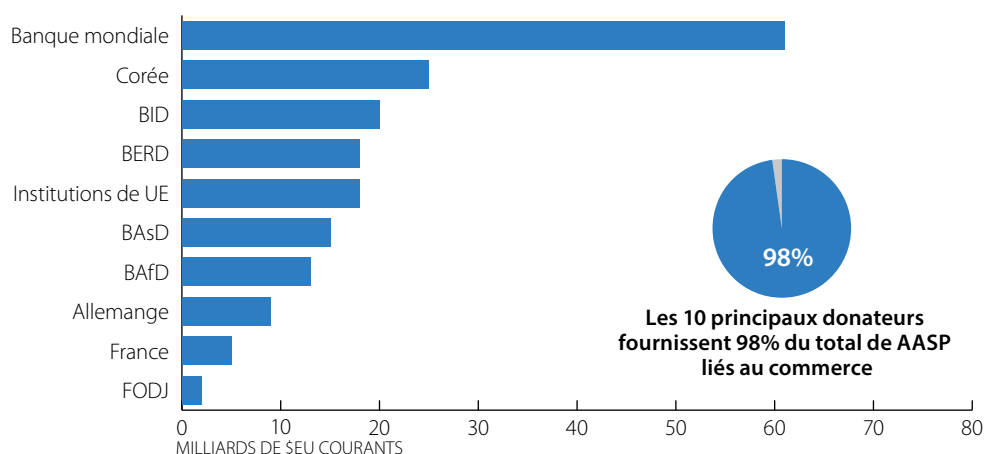
Le montant élevé de l'aide et des AASP consacrés à aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales en améliorant l'infrastructure et en stimulant le secteur privé devrait faire apparaître des résultats. L'ouvrage conjoint OCDE/OMC L'Aide pour le commerce – Panorama 2011 était spécialement consacré à ce sujet. Il dressait un tableau encourageant des nombreux projets et programmes liés au commerce et soutenus par des donateurs qui donnaient des résultats concrets très divers en termes de résultats commerciaux, d'investissements privés et de création d'emplois dans un grand nombre de pays en développement. Montrer les résultats n'est pas un exercice sans lendemain mais exige une attention continue. La section suivante met en relief quelques données empiriques sur les liens entre l'Aide pour le commerce, les résultats commerciaux et la réduction de la pauvreté. Elle est suivie par une section qui présente des constatations globales en termes de produits, de résultats et d'impacts concernant les programmes d'Aide pour le commerce illustrés dans les cas d'expérience soumis à l'occasion de l'exercice de suivi de 2015.

Figure 3.7 Aide pour le commerce: 10 principaux fournisseurs (Décaissements totaux, 2006-2013)



Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241076>

Figure 3.8 AASP liés au commerce: 10 principaux fournisseurs (Décaissements totaux, 2006-2013)

Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241085>

Observations empiriques

Dans leur examen de la littérature, Basnett *et al.* (2012) constatent que les études empiriques confirment le présupposé selon lequel la libéralisation des échanges réduit la pauvreté à long terme et en moyenne. Pour les pays en développement – qui tendent à avoir peu de capital et beaucoup de main-d'œuvre – l'accroissement des échanges permet d'augmenter le rendement du travail et d'améliorer ainsi la répartition des revenus en faveur des salaires et des pauvres. Cela peut se faire au moyen de différentes courroies de transmission, parmi lesquelles la baisse des prix, l'intensification de la concurrence, les économies d'échelle et la création de nouvelles industries et de CVM.

L'impact de l'Aide pour le commerce sur les résultats commerciaux est bien établi. Selon l' Overseas Development Institute (ODI) du Commonwealth (2013), la littérature empirique confirme que l'Aide pour le commerce est généralement efficace au niveau à la fois micro et macroéconomique. Mais les impacts peuvent varier considérablement selon le type d'intervention, le niveau de revenu et la région géographique du pays bénéficiaire ainsi que le secteur auquel s'adresse le soutien. Ainsi, Bearce *et al.* (2010) avancent qu'un investissement de 1 dollar EU d'Aide pour le commerce par les États-Unis augmenterait en moyenne les exportations d'un montant compris entre 42 et 53 dollars EU. Ferro *et al.* (2012) constatent qu'une augmentation de 10,0% de l'aide en faveur des transports, des TIC, de l'énergie et des services bancaires est associée à des hausses respectives de 2,0%, 0,3%, 6,8% et 4,7% des exportations de produits manufacturés des pays bénéficiaires. Cirera et Winters (2015) ont réalisé des analyses pour savoir si l'Aide pour le commerce avait favorisé le processus de transformation structurelle dans les pays d'Afrique subsaharienne et ont constaté que les délais d'exportation et d'importation avaient diminué, mais que d'autres facteurs que les flux d'Aide pour le commerce expliquaient les expériences différentes en matière de changement structurel.

L'Aide pour le commerce peut aussi avoir des effets très importants sur la réduction des coûts commerciaux. Utilisant une estimation de données de panel pour un échantillon de 99 pays en développement durant la période 2004-2009, Busse *et al.* (2011) ont montré que l'Aide pour le commerce et l'aide à la facilitation des échanges étaient étroitement associées à une baisse des coûts commerciaux et pouvaient donc jouer un rôle important en aidant les pays en développement à tirer parti du commerce. Point important, ils ont constaté que l'impact était significatif du point de vue non seulement statistique mais aussi économique. Cali et te Velde (2011) ont examiné l'impact de l'Aide pour le commerce sur les coûts commerciaux et les exportations et ont constaté qu'une augmentation de 1 million de dollars EU de l'aide à la facilitation des échanges était associée à une réduction de 6% du coût de l'emballage, du chargement et de l'expédition vers le centre de transit. L'étude de l'OCDE/OMC (2013) a constaté que 1 dollar EU investi dans l'Aide pour

le commerce était associé en moyenne à une hausse de près de 8 dollars EU des exportations de l'ensemble des pays en développement et à une hausse de 20 dollars EU des exportations des pays les plus pauvres. Ces effets sont plus marqués encore pour les exportations de pièces et composants.

Infrastructure économique

Il existe à présent un vaste ensemble de recherches qui illustrent l'importance de l'infrastructure matérielle et de l'infrastructure de services pour les résultats commerciaux et l'intégration commerciale des pays en développement. Ces études montrent que l'élimination des contraintes en matière d'infrastructure peut faciliter le processus de réorientation des ressources vers les secteurs plus productifs. L'analyse économétrique de l'aide en faveur de l'infrastructure a montré qu'elle avait un impact positif sur les résultats commerciaux. Par exemple, une étude comparative réalisée par Dollar *et al.* (2006) sur quatre pays d'Amérique latine (Brésil, Honduras, Nicaragua et Pérou) et quatre pays d'Asie (Bangladesh, Chine, Inde et Pakistan) a constaté que l'accès aux services d'infrastructure de base était l'un des principaux facteurs qui expliquaient le rythme plus rapide d'intégration du second groupe de pays dans le commerce international. Les recherches effectuées par Mariana Vijil et Laurent Wagner tendent aussi à montrer que l'infrastructure est un déterminant très important des résultats à l'exportation.

AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE: APERÇU DES RÉSULTATS

Équateur	La construction du pont à la frontière entre l'Équateur et la Colombie augmentera le commerce et le tourisme entre les deux pays (CE n° 20).
Kenya	Le projet de modernisation de la route Nairobi-Thika, qui emploie 3 600 travailleurs non qualifiés et 600 techniciens et ingénieurs, a stimulé la croissance et créé des emplois (CE n° 35).
Tanzanie	Dans le cadre du projet Millennium Cooperation des États-Unis, 386 millions de dollars EU ont été versés pour moderniser le réseau routier tanzanien et l'aéroport de Mafia Island et accroître ainsi le potentiel touristique et commercial. Au cours des 20 prochaines années, ces activités devraient entraîner une hausse du revenu des ménages estimée à 427 millions de dollars EU (CE n° 36).
Viet Nam	Le Japon a financé la construction de la centrale thermique au charbon de 600 MW de Nong Son grâce à un prêt de 170 millions de dollars EU au titre de l'APD. Ce projet est considéré comme l'un des plus importants du plan de développement énergétique à long terme pour répondre aux besoins énergétiques croissants du Viet Nam, qui jouit actuellement d'une forte croissance économique.
Afghanistan	La construction d'une voie ferrée de 75 kilomètres à la frontière avec l'Ouzbékistan a entraîné une hausse de l'emploi supérieur à 10% par an depuis 2010 et un accroissement du commerce transfrontières, qui est passé de 170 millions de dollars EU en 2008 à 732 millions de dollars EU en 2011 (CE n° 46).
Ouganda	Le Projet de services d'infrastructure et d'énergie renouvelable de Kalangala a rapporté 1 million de dollars EU de recettes publiques et créé plus de 300 emplois. Il a aussi favorisé l'autonomisation des femmes en leur fournissant de l'électricité et en créant des emplois pour elles (CE n° 99).
Équateur	L'amélioration de l'infrastructure du CEBAF-Huaquillas renforcera les processus de contrôle et contribuera à moderniser les Centres de services douaniers (CE n° 19).

Source: OCDE/OMC 2015, cas d'expérience concernant l'Aide pour le commerce.

Elles indiquent qu'une augmentation de 10% des engagements d'aide à l'infrastructure par habitant dans les pays en développement entraîne une hausse moyenne de 2,3% du ratio des exportations au PIB. Ces résultats soulignent l'impact potentiellement élevé de l'Aide pour le commerce sur les résultats à l'exportation des pays en développement pour l'ensemble de l'infrastructure. L'étude de l'OCDE/OMC (2013) arrive aux mêmes conclusions puisqu'elle a calculé qu'une augmentation de 10% de l'aide en faveur de l'infrastructure entraînait une hausse de 2,3% du ratio du commerce au PIB et de 0,3% des exportations.

Renforcement des capacités de production

Pour promouvoir une croissance inclusive et durable conduite par le secteur privé, les donateurs apportent un soutien en faveur du renforcement des capacités de production. Comme on a constaté que les formes directes de soutien aux entreprises étaient relativement coûteuses et tendaient à échouer, des approches indirectes ont été préférées (Agence danoise de développement international [DANIDA], 2009). L'une d'elles consiste à améliorer l'accès des PME aux services financiers en renforçant les banques locales.

PROGRAMMES EN LIGNE DE PROMOTION DU COMMERCE: APERÇU DES RÉSULTATS

Chili	Le Système de renseignements sur les marchés agricoles est un système en ligne gratuit qui permet aux producteurs, aux transformateurs et aux exportateurs d'accéder à des renseignements à jour dans le domaine de l'agriculture (CE n° 25).
Laos	En tant que source unique faisant autorité pour l'ensemble des lois, règlements, processus administratifs et barèmes de redevances dans le domaine du commerce, la RDP Lao Trade Portal a permis d'accroître la productivité à l'exportation (CE n° 31).
Uruguay	La création d'une plate-forme nationale de renseignements commerciaux aide les PME à se développer au niveau international (CE n° 103).
Indonésie	Grâce à une opération de financement du commerce de type Murabaha d'un montant de 1 million de dollars EU, les cultivateurs de café sont payés à la livraison et non plus dans un délai de 45 jours (CE n° 70).
Îles du Pacifique	Le Projet de soutien à la commercialisation électronique en faveur des microentreprises des îles du Pacifique offre aux entreprises locales une formation à Internet afin d'augmenter les réservations en ligne (CE n° 76).
Fidji	Le projet a permis d'améliorer les connaissances des PME en matière de financement, de comptabilité et d'économies d'énergie afin de pouvoir gérer efficacement leurs opérations dans le secteur touristique (CE n° 78).

Source: OCDE/OMC 2015, cas d'expérience concernant l'Aide pour le commerce

Selon une évaluation récente de cette approche appliquée par des institutions européennes de financement du développement, les banques locales sont mieux placées pour offrir de façon durable des services financiers à leurs clients, y compris les PME. Or elles continuent à desservir un assez petit nombre de PME parmi leurs clients, sans élaborer de méthodes pour élargir l'offre de crédit à un plus grand nombre de PME (Horus Development Finance, 2014). Les interventions qui ciblent directement des acteurs du secteur privé sont des programmes de renforcement des capacités, de commerce interentreprises et de promotion du commerce (c'est-à-dire les offices d'importation).

Brenton et von Uexkull (2009) ont évalué l'efficacité de l'assistance technique dans le cadre des programmes de développement des exportations et ont constaté qu'en général ces programmes entraînaient une amélioration des résultats à l'exportation dans les secteurs visés. Ils nuancent toutefois ce constat en disant que ces programmes semblent plus efficaces lorsqu'il y a déjà une activité d'exportation importante et que l'on peut craindre que le soutien soit dirigé vers des secteurs qui auraient de toute façon prospéré. PricewaterhouseCoopers (2009) montre que les groupements professionnels du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie ont pu contribuer au processus de l'Aide pour le commerce. Ces groupements résultent d'une action collective et, bien qu'ils comportent des risques (par exemple, la recherche de rentes), ils présentent une série de caractéristiques positives telles que la mise en réseau et la fonction d'intermédiaire et servent aussi bien de bénéficiaires potentiels que de multiplicateurs et de facilitateurs des actions menées dans le cadre de l'Aide pour le commerce. Ils se heurtent cependant à diverses contraintes dans les domaines des ressources humaines et de la gestion organisationnelle et financière, qui les empêchent d'exercer leur rôle potentiel.

Politique et réglementation commerciales

La plupart des études empiriques consacrées au soutien des donateurs en faveur de la politique et de la réglementation commerciales portent sur l'aide à la facilitation des échanges. L'OCDE (2013) a calculé qu'une mise en œuvre complète de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges pourrait réduire les coûts commerciaux dans des proportions comprises entre 12% et 15% au niveau mondial et qu'une réduction de 1% de ces coûts augmenterait le revenu mondial de plus de 40 milliards de dollars EU, dont près des deux tiers pour les pays en développement.

FACILITATION DES ÉCHANGES: APERÇU DES RÉSULTATS

Monde	AIM for Results a aidé 50 institutions de soutien au commerce à remédier à leurs faiblesses en matière de gestion et d'exploitation, ce qui a aidé des PME à se connecter aux CVM (CE n° 49).
Asie	La Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) a contribué à un renforcement des capacités pour les gouvernements locaux et l'Initiative du Grand Tumen, en organisant des rencontres et en effectuant des études sectorielles pour stimuler le commerce entre les régions frontalières au niveau sous-national (CE n° 66).
Îles du Pacifique	Le Programme d'accès aux marchés agricoles et horticoles du Pacifique (PHAMA) a fourni aux pays insulaires du Pacifique une approche stratégique structurée qui leur a permis d'accéder à des marchés importants pour certains produits primaires de forte valeur (CE n° 55).
Vanuatu	L'Accord du Pacifique pour le renforcement des relations économiques Plus – en cours de négociation entre 14 pays insulaires du Pacifique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande – améliorera l'efficacité et réduira le coût de l'activité commerciale dans les pays insulaires du Pacifique (CE n° 41).
Asie centrale	Les programmes de facilitation des échanges ont permis au Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale (CAREC) de multiplier par 5 la valeur du commerce interrégional, d'accélérer de 30% la traversée du corridor du CAREC et de réduire de 20% les coûts de franchissement des frontières (CE n° 60).
Afrique de l'Ouest	Une Alliance sans frontières soutenue par l'USAID a permis d'accroître les échanges dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et de faciliter la libre circulation des personnes, des marchandises et des véhicules à l'intérieur de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (CE n° 65).
Afrique de l'Ouest	Le West Africa Joint Border Post Programme a entrepris d'améliorer la gestion à la frontière et de construire des postes frontières communs modernes afin de réduire les coûts commerciaux de 20%, d'accroître le commerce intrarégional et d'augmenter les revenus (CE n° 38).
Afrique de l'Est	Le Secrétariat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a amélioré le processus d'intégration de la CAE en faisant progresser la mise en place des éléments fondamentaux du marché commun et en prenant en compte les intérêts des acteurs non gouvernementaux (CE n° 67).
Afrique de l'Est	Le Projet de renforcement des capacités pour la facilitation du commerce international a amélioré les niveaux de conformité et l'efficacité du dédouanement, favorisant ainsi la réduction de la pauvreté (CE n° 7).
Tunisie	Le Guichet unique des technologies de l'information et de la communication a simplifié les importations de services de télécommunication, réduisant ainsi les délais de dédouanement (CE n° 10).
Ouganda	Le Projet de renforcement des systèmes d'administration douanière a ramené le délai moyen de dédouanement de 18 à 4 jours, permettant aux entreprises d'économiser 373 millions de dollars EU par an et d'augmenter les volumes d'échanges (CE n° 6).
Pérou	Axé sur les prescriptions en matière de sécurité et les compétences des partenaires, le Programme d'opérateurs économiques agréés a amélioré la promotion du commerce, facilité les échanges et réduit les obstacles techniques (CE n° 12).

Source: OCDE/OMC 2015, cas d'expérience concernant l'Aide pour le commerce..

Une analyse économétrique effectuée par Massa (2013) apporte un nouvel éclairage sur les facteurs qui déterminent l'efficacité de l'aide à la facilitation des échanges. L'étude constate que cette aide est importante en soi pour stimuler les exportations mais que c'est son association avec des institutions de bonne qualité dans les pays bénéficiaires qui permet aux versements effectués à ce titre de déployer leurs effets positifs.

Subramanian, Anderson et Lee (2012) ont estimé l'effet d'une réduction du délai des transactions commerciales sur les exportations. Leurs résultats montrent qu'une réduction du délai d'exportation pourrait augmenter les échanges de 0,6% en moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne.

ADOPTION DE NORMES POUR FAVORISER LA CROISSANCE: APERÇU DES RÉSULTATS

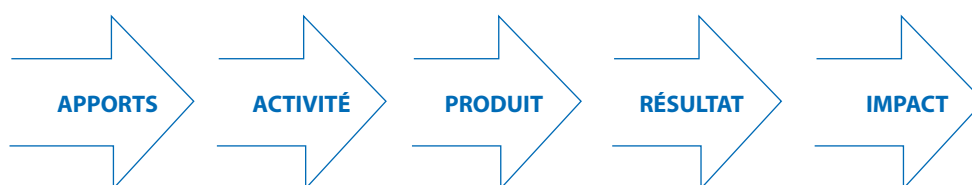
Cambodge	La mise en place de procédures de sécurité sanitaire des produits alimentaires et la promulgation de normes reconnues au niveau international pour le riz cambodgien ont doublé le volume des exportations de riz en 3 ans (CE n° 15).
Équateur	Grâce à l'harmonisation des programmes de lutte contre la fièvre aphteuse au niveau régional, l'Équateur n'a pas connu de nouvelles épidémies depuis 41 mois (CE n° 18).
Honduras	La création d'un système national d'inspection et de certification phytosanitaires pour les exportations de produits agricoles renforcera le cadre du Service national de sécurité sanitaire des produits agricoles (CE n° 30).
Pakistan	Les entreprises pakistanaises qui ont obtenu le marquage de conformité CE ont vu leurs exportations augmenter. Le fabricant Suntex, par exemple, a accru ses exportations de 20% et prévoit de les augmenter encore de 30% d'ici à la fin de 2015 (CE n° 75).
Papouasie-Nouvelle-Guinée	L'accord commercial bilatéral entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Union européenne, qui date de 4 ans, a entraîné une augmentation de 987 millions d'euros des exportations de la Papouasie-Nouvelle-Guinée vers l'UE en 2012 et la création de 40 000 emplois dans le seul secteur de la pêche (CE n° 44).

Source: OCDE/OMC 2015, cas d'expérience concernant l'Aide pour le commerce.

Par ailleurs, Djankov *et al.* (2010) ont recueilli des données de 98 pays sur le nombre de jours nécessaires pour acheminer une cargaison type des portes de l'usine jusqu'au port et ont constaté que chaque jour supplémentaire de retard avant l'expédition entraînait une réduction du commerce de plus de 1%. Ils ont également constaté que les retards avaient plus d'impact sur les exportations de marchandises sensibles au facteur temps telles que les produits agricoles périssables.

Conclusions globales tirées des cas d'expérience

Ces constatations empiriques sont confirmées par les données concrètes qui peuvent être recueillies dans les 116 cas d'expérience présentés par le secteur public, le secteur privé, les milieux universitaires et les ONG en réponse à l'appel lancé en 2015. Les cas d'expérience ont été analysés afin de dégager les produits, les résultats et les impacts qui, associés aux apports et aux activités, constituent le fondement de la chaîne de résultats sur laquelle repose la théorie du changement de la plupart des donateurs. Une chaîne de résultats montre comment des changements ont eu lieu pour atteindre les objectifs souhaités, en commençant par la mise à disposition d'apports, pour continuer par les activités et leurs produits et arriver aux résultats et aux impacts. Ce processus est centré sur une solide notion de causalité mais, en tout point de cette chaîne, d'autres variables causales éventuellement plus puissantes peuvent intervenir pour exercer un effet positif ou négatif sur l'étape suivante, compliquant l'attribution des résultats au projet (OCDE, 2011).

Figure 3.9 Théorie du changement

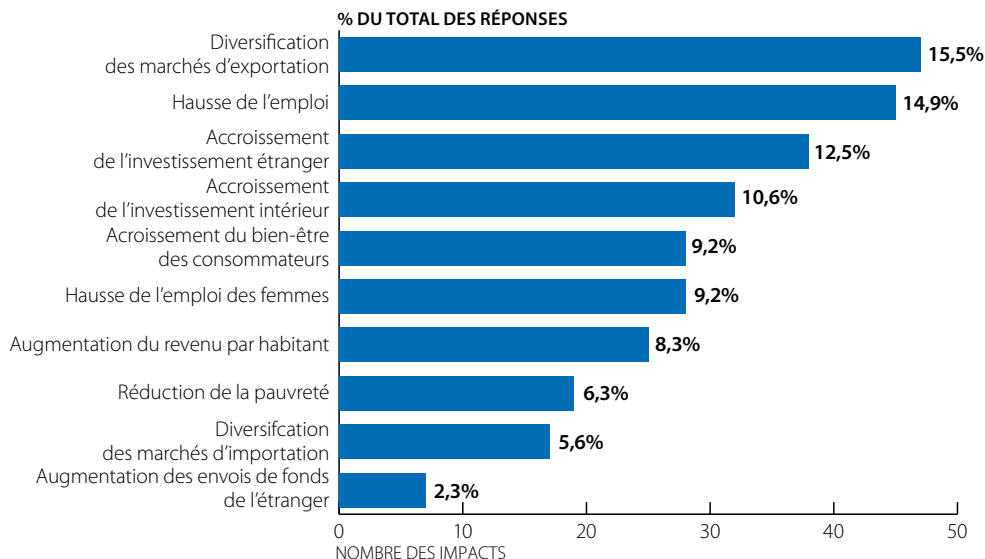
Avant de tirer des conclusions de ces cas d'expérience, il faut être conscient de leurs limites. Premièrement, ils sont présentés par les participants – gouvernements, donateurs ou consultants travaillant sur le projet – ce qui introduit deux biais de sélection: les auteurs ont moins tendance à rendre compte des projets qui ont échoué, et l'auto-évaluation est généralement plus indulgente et moins objective qu'une évaluation extérieure. Deuxièmement, l'hétérogénéité souhaitée, qui est une vertu si l'objectif est d'obtenir une large participation, peut aussi être un vice dans la mesure où elle empêche les comparaisons systématiques. Troisièmement, le niveau d'abstraction par rapport à un résultat recherché diffère beaucoup selon qu'il s'agit d'un cas d'expérience global ou d'un cas relatif à un projet particulier. Dans les deux cas, il est difficile d'évaluer l'attribution (OCDE/OMC, 2011).

Sur les 94 cas d'expérience soumis par le secteur public, 377 produits ont été mentionnés. Près de 60% de ces produits concernent la facilitation des échanges à la frontière, notamment les nouvelles procédures douanières (57 fois) ou la création d'un guichet unique (27 fois). La mise en conformité avec les normes est mentionnée 66 fois comme produit, suivie par la formation de fonctionnaires (54 fois). Il faut noter que les réformes touchant les droits de douane et autres impositions sont mentionnées moins souvent (18 fois). Le reste des produits signalés dans les cas d'expérience du secteur public concerne des questions telles que les nouvelles compétences en matière de services (16 fois), les nouvelles infrastructures (12 fois), les nouvelles lois (11 fois) et l'amélioration de l'entreposage (10 fois). Parmi les cas d'expérience du secteur privé, 17 énumèrent au total 50 produits, avec une répartition similaire, par exemple 12 fois pour la facilitation des échanges à la frontière et 14 fois au total pour les normes.

Les 366 résultats énumérés dans les cas d'expérience du secteur public concernent pour près de 40% la réduction des coûts du commerce grâce à l'accélération du dédouanement (57 fois) ou à la baisse de son coût (39 fois). L'autre résultat principal est l'accroissement des échanges – importations et exportations de marchandises et de services – qui a été mentionné 120 fois. Parmi les autres résultats signalés figurent la diminution des paiements informels (15 fois) ou des demandes de paiements informels (8 fois). Ces constatations se retrouvent également dans les cas d'expérience du secteur privé, qui signalent notamment une augmentation des exportations de services et de marchandises ainsi que des recettes tarifaires, plus une diminution du coût du financement du commerce, du coût du dédouanement ou des rejets par les douanes.

Dans les 94 cas d'expérience du secteur public, 299 impacts ont été mentionnés. Les plus importants sont le recul de la pauvreté et l'amélioration du bien-être (69 fois) et la hausse de l'investissement étranger et intérieur (69 fois également), suivis de près par la hausse de l'emploi, y compris pour les femmes (65 fois), et la diversification des importations et des exportations (63 fois). Là encore, des impacts similaires sont signalés dans les cas d'expérience du secteur privé. (Voir figure 3.10.)

Figure 3.10 Conclusions globales (impacts) tirées des cas d'expérience du secteur public et du secteur privé



Note: 111 résultats de cas d'expérience – les impacts multiples étaient autorisés.

Source: Cas d'expérience conjoints OCDE/OMC (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933241096>

PRIORITÉS EN MATIÈRE D'AIDE POUR LE COMMERCE

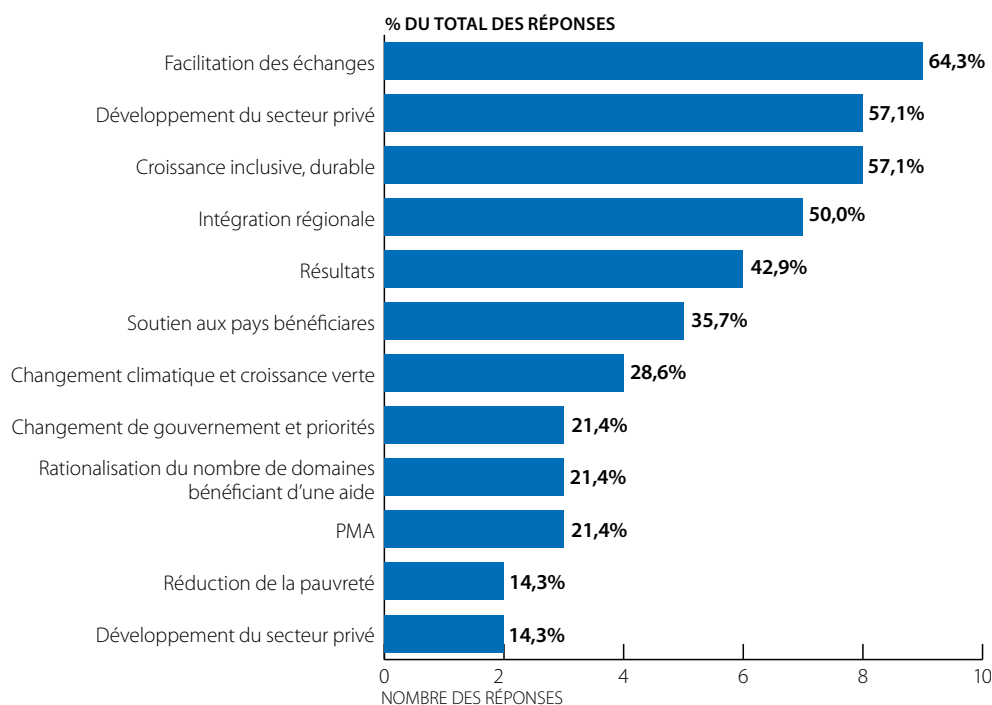
L'une des recommandations exprimées par l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce était que les donateurs et les pays en développement accordent plus d'attention aux questions commerciales dans leur aide et leurs stratégies de développement. Les exercices de suivi successifs ont montré que les donateurs et les pays bénéficiaires avaient effectivement répondu à cette suggestion et élaboré des stratégies spécifiques pour la fourniture de l'Aide pour le commerce. S'appuyant sur les réponses reçues à l'exercice conjoint OCDE/OMC de suivi de l'Aide pour le commerce de 2015, le reste de la présente section examine les priorités mises en relief dans les stratégies des donateurs en matière d'Aide pour le commerce et dans les stratégies de développement des pays partenaires.

Donateurs

Les deux tiers des donateurs qui ont participé à l'enquête ont une stratégie spécifique en matière d'Aide pour le commerce. Depuis 2012, ils ont révisé cette stratégie afin d'axer davantage leur soutien sur la facilitation des échanges (9 donateurs), la croissance inclusive et durable (8 donateurs), le développement du secteur privé (8 donateurs) et l'intégration régionale (7 donateurs). D'autres questions telles que les modifications apportées au budget ou l'accent mis davantage sur la réduction de la pauvreté ou l'égalité hommes-femmes étaient moins importantes (voir le graphique 3.11). Le gouvernement australien étudie actuellement une nouvelle stratégie d'Aide pour le commerce afin d'aider les pays en développement à: 1) améliorer leur environnement réglementaire; 2) accroître leurs investissements dans l'infrastructure; et 3) améliorer la capacité de production de leur secteur privé. La Nouvelle-Zélande a ajouté le commerce comme nouveau secteur prioritaire à son programme d'aide en 2014, afin d'aider les pays membres du Forum des îles du Pacifique à renforcer leurs capacités commerciales, notamment par la mise en œuvre de l'Accord du Pacifique pour le renforcement des relations économiques (PACER). Une révision de la stratégie de l'Allemagne en matière d'Aide pour le commerce a été recommandée à l'issue d'une évaluation, afin de mieux tenir compte des éléments suivants: 1) inclure des sujets d'actualité tels

que la croissance verte et inclusive, les normes sociales, l'investissement et la cohérence entre les politiques en matière de commerce et de développement; 2) tirer parti des synergies potentielles entre le commerce intérieur et l'évolution liée au commerce; et 3) souligner l'importance de la promotion du commerce pour les entreprises allemandes et pour le développement des pays partenaires, afin de renforcer la sensibilisation à l'Aide pour le commerce (German Institute for Development Evaluation, 2015).

Figure 3.11 Propriétés des donateurs en matière d'Aide pour le commerce



Note: 30 répondants – réponses multiples autorisées.

Source: Cas d'expérience conjoints OCDE/OMC (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933241108>

Au cours des dernières années, la CNUCED a mis l'accent sur le renforcement des capacités, ce qui s'est traduit dans certains PMA par des projets visant à intégrer le commerce dans le développement national. Elle encourage en outre le renforcement des capacités de production (investissements dans certains secteurs et industries pour aider les pays à diversifier leurs exportations et à tirer parti de leurs avantages comparatifs) et les politiques qui favorisent une croissance économique stable et un développement durable. Le Plan stratégique 2014-2017 du PNUD vise à aider les pays à faire disparaître la pauvreté et à réduire fortement les inégalités et l'exclusion. Le PNUD articule sa contribution autour de sept résultats, dont trois qui représentent la majeure partie du soutien qu'il apporte au titre de l'Aide pour le commerce: 1) la croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus; 2) il faut accélérer l'élimination des inégalités entre les hommes et les femmes et promouvoir l'autonomisation des femmes; 3) les débats et les actions concernant le développement à tous les niveaux accordent la priorité à la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion.

Les priorités du Groupe de la Banque mondiale en matière d'Aide pour le commerce visent à renforcer systématiquement son engagement dans le domaine du commerce et de la compétitivité, afin d'atteindre un double objectif: éliminer la pauvreté et favoriser une prospérité partagée. La stratégie définit la voie à suivre pour mettre en place une nouvelle pratique mondiale en matière de commerce et de compétitivité, de façon à mieux répondre aux demandes

des clients dans les pays à revenu faible et intermédiaire et les États fragiles qui se relèvent d'un conflit. Elle vise aussi à renforcer le soutien en faveur des politiques, des institutions et des initiatives ayant un effet catalyseur qui accroissent le volume et la valeur des échanges, améliorent le climat de l'investissement, favorisent la compétitivité et encouragent l'innovation et l'entrepreneuriat.

La Banque interaméricaine de développement (BID) met actuellement à jour sa stratégie institutionnelle, et l'Aide pour le commerce deviendra l'une de ses trois priorités institutionnelles. Sous la rubrique "Intégration productive", cette stratégie vise à accroître la participation des entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes aux chaînes de valeur régionales et mondiales. L'accent sera mis sur les moyens de réduire encore les coûts du commerce, afin de rendre les entreprises plus compétitives et de créer des emplois de meilleure qualité, de façon à lancer un nouveau processus de croissance dans la région qui permette de réduire encore la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, des investissements simultanés seront réalisés dans du matériel et des logiciels relatifs au commerce, avec une forte approche régionale destinée à créer des biens publics régionaux.

La Stratégie décennale adoptée en 2013 par la Banque africaine de développement (BAfD) énonce les moyens d'exploiter les bons résultats de l'Afrique en matière de croissance pour réaliser une transformation plus profonde de l'économie. La BAfD continuera d'aider à relier les Africains depuis le Cap jusqu'au Caire au sein d'un espace économique unique. L'un des moyens d'y parvenir est de mettre en place des corridors de transport régionaux afin de réduire les coûts du commerce et de permettre aux producteurs africains de devenir plus compétitifs, tout en aidant les zones rurales adjacentes à accéder aux marchés et aux services. La BAfD a créé en outre un fonds de 2 milliards de dollars EU pour une croissance inclusive de l'Afrique, ainsi que le Fonds africain pour le commerce, destiné à moderniser les systèmes douaniers, à réduire les obstacles non tarifaires et à renforcer les capacités en matière de normes.

La Société islamique internationale de financement du commerce (SIFC) a mis en place une Initiative Aide pour le commerce pour les pays arabes, conjointement avec la Ligue des États arabes, cinq organismes des Nations Unies et sept donateurs. Les objectifs de cette initiative sont les suivants: 1) renforcer la compétitivité régionale grâce à des réformes commerciales; 2) renforcer l'offre en matière de commerce et l'intégration dans les chaînes de valeur; et 3) renforcer la capacité des organisations régionales et sous-régionales de favoriser l'intégration commerciale.

Point de vue des partenaires

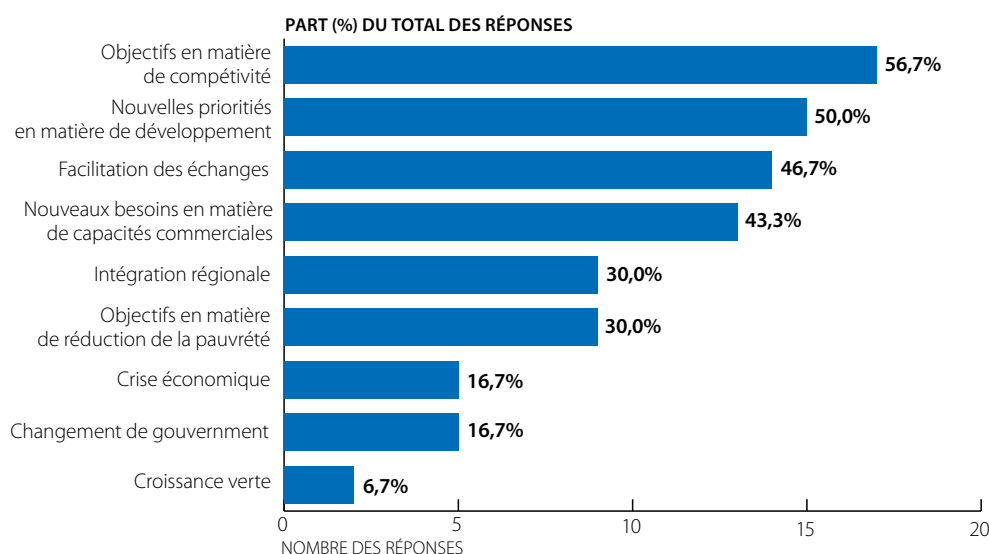
Les pays partenaires qui ont participé à l'enquête ont indiqué, dans la plupart des cas, que leurs réponses avaient été coordonnées avec d'autres départements ou organismes du gouvernement tels que le Cabinet du Premier Ministre, les ministères des finances, de la planification, de l'agriculture, de l'infrastructure ou du développement rural, l'administration des douanes, la chambre de commerce et d'industrie, la fédération des petites et moyennes entreprises, etc. Ils ont répondu à une écrasante majorité (93%) qu'ils avaient formulé des priorités spécifiques en matière d'Aide pour le commerce. La facilitation des échanges est citée 44 fois parmi les trois principales priorités, et elle est prioritaire dans presque toutes (93%) les stratégies régionales, nationales ou sectorielles de développement du commerce. Viennent ensuite la compétitivité, puis l'analyse de la politique commerciale, les négociations et la mise en œuvre, toutes deux citées 35 fois comme priorités. Comme lors des enquêtes précédentes, les partenaires ont accordé peu d'importance aux coûts de l'ajustement lié au commerce (4 fois) et à l'accession à l'OMC (8 fois), qui pose moins de problèmes en raison de l'augmentation du nombre de Membres de l'OMC.

Le Bangladesh a indiqué que l'intégration régionale et l'infrastructure transfrontières figuraient parmi ses principales priorités. Le Tchad a signalé que ses priorités étaient analysées et identifiées dans l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) 2 et avaient été approuvées en novembre 2013. La Sierra Leone a fait savoir que l'enseignement tiré de la mise

en œuvre de l'EDIC de 2006 et du deuxième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) 2008 2012 était qu'il fallait une approche globale pour que les stratégies et les investissements liés au commerce atteignent leurs objectifs. Cela supposait que les investissements et les stratégies commerciales s'appuient sur des réformes institutionnelles et sur une capacité de mise en œuvre complète, ce qui exigeait une planification et une chronologie précises. La Sierra Leone a indiqué que ce n'était malheureusement pas encore le cas et que les progrès réalisés dans des domaines tels que le renforcement de l'infrastructure et l'adoption de stratégies nationales liées au commerce ne s'étaient pas encore pleinement traduits par une baisse des coûts du commerce, une augmentation des exportations de produits à valeur ajoutée ou la mise en place de chaînes d'approvisionnement fiables. Du fait qu'elle était en transition entre le *Programme pour le changement* et le *Programme pour la prospérité*, avec comme aspiration d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2035, il était plus important que jamais de lever les entraves au commerce du côté de l'offre et sur le plan institutionnel ainsi que de stimuler la compétitivité globale du pays.

Les priorités en matière d'Aide pour le commerce n'ont pas changé depuis 2012 dans 31 pays en développement, alors qu'elles ont changé dans 29 pays. Les trois principaux facteurs de ces changements sont de nouveaux objectifs en matière de compétitivité (17 pays), les besoins en capacités pour la facilitation des échanges (14 pays) et de nouveaux besoins de renforcement des capacités commerciales (13 pays). Le Costa Rica a indiqué que la promotion du commerce et de l'investissement étranger était un élément fondamental de sa stratégie de développement. Grâce à la facilitation des échanges, à des investissements dans l'infrastructure et à des programmes visant à développer les chaînes de production, il s'efforçait de diffuser les avantages du commerce et de l'investissement dans toutes les régions du pays. Dans neuf pays sur dix, ces nouvelles priorités sont reprises dans une stratégie de développement actualisée et, dans huit cas sur dix, elles ont aussi été évoquées dans le dialogue avec les donateurs. La majorité des pays partenaires (80%) considèrent que, depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce, le soutien des donateurs est mieux harmonisé avec les priorités nationales grâce à un dialogue de meilleure qualité avec les donateurs (43 pays), le secteur privé (35 pays) et les partenaires régionaux (31 pays) (voir le graphique 3.12).

Figure 3.12 Priorités des partenaires



Note: 30 répondants – réponses multiples autorisées.

Source: Cas d'expérience conjoints OCDE/OMC (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933241114>

Les fournisseurs d'assistance liée au commerce Sud-Sud – Chili, Chine, Indonésie – ont répondu à l'enquête de suivi. L'Indonésie a indiqué que son budget d'assistance liée au commerce avait augmenté de 10% depuis 2012 et qu'elle prévoyait une nouvelle augmentation de 10% au cours des cinq prochaines années; elle mettra l'accent sur les PMA et le développement du secteur privé, tout en rationalisant le nombre de domaines bénéficiant d'une aide et le nombre de pays qui reçoivent un soutien. La Chine compte aussi se centrer davantage sur les PMA et la réduction de la pauvreté. Le Chili prévoit de mettre davantage l'accent sur la facilitation des échanges et l'intégration régionale, avec une participation accrue du secteur privé et une harmonisation avec les objectifs de développement durable (ODD). La question des coûts du commerce est spécifiquement traitée dans les stratégies de la Chine et de l'Indonésie en matière d'Aide pour le commerce.

Depuis 1981, l'Indonésie a lancé de nombreuses initiatives de coopération Sud-Sud, parmi lesquelles des programmes de formation portant sur les PME, l'investissement, l'agriculture et la sécurité sanitaire des produits alimentaires, le micro-financement, l'autonomisation des femmes, les énergies renouvelables, la gouvernance, la gestion des catastrophes et l'allègement de la pauvreté. Ses activités de coopération Sud-Sud et triangulaires sont coordonnées par l'Équipe nationale de coordination, établie en 2010, qui se compose principalement de quatre ministères d'exécution: le Ministère du développement national et de la planification, le Ministère des affaires étrangères, le Secrétariat d'État et le Ministère des finances. Durant la période 2000-2014, l'Indonésie a mené à bien plus de 404 programmes et activités, pour un financement total d'au moins 56 millions de dollars EU. Le Chili a dispensé des connaissances techniques au sujet des renseignements sur les marchés et mis en place un système en ligne qui permet aux producteurs, aux transformateurs et aux exportateurs, entre autres, d'accéder à des informations et à des publications détaillées et à jour sur l'agriculture telles que des guides techniques, des projections de plantations et des statistiques sur les exportations et les prix. La plateforme Web, accessible gratuitement, offre des renseignements complets sur le comportement du marché intérieur et du marché international.

Réduction des coûts du commerce

Les coûts du commerce sont de plus en plus reconnus comme un facteur important pour la compétitivité des entreprises et les résultats commerciaux des pays. Comme indiqué aux chapitres 1 et 2, les producteurs des pays en développement sont souvent compétitifs au départ de l'usine ou de la ferme, mais ils ont des moyens limités de développer leur activité en raison du niveau élevé des coûts du commerce. La présente section examine dans quelle mesure la réduction des coûts du commerce est prioritaire pour les donateurs et comment ceux-ci suivent l'évolution de ces coûts.

Coûts du commerce: une priorité de l'Aide pour le commerce

La question des coûts du commerce est spécifiquement traitée dans près de 60% des stratégies des donateurs en matière d'Aide pour le commerce. Dans la plupart des cas, cela se fait au moyen de programmes et projets dans les pays (73%), de programmes et projets régionaux (64%) et d'une programmation thématique (64%). L'Allemagne, par exemple, au travers de ses organismes d'exécution, mène à bien des projets de facilitation des échanges et de réduction des coûts du commerce au niveau national aussi bien que régional. La Finlande aborde les coûts du commerce au moyen de trois programmes: le programme de modernisation des douanes en Afrique orientale et australe, mis en œuvre par l'OMD; le projet d'Aide pour le commerce en Ouzbékistan, en République kirghize et au Tadjikistan, mis en œuvre par le PNUD; et au travers du programme multidonateurs TradeMark East Africa. Conformément au Cadre stratégique de développement économique du Royaume-Uni, les plans opérationnels donnent la priorité à l'exécution de programmes conçus pour réduire les coûts du commerce en allégeant les formalités administratives et les réglementations complexes à la frontière qui empêchent les entreprises de faire du commerce et de progresser dans les chaînes de valeur. Par exemple, le projet régional de mécanisme pour la facilitation des échanges aide les pays en développement à réduire les coûts de transaction associés au commerce transfrontières.

La Banque asiatique de développement (BASD) a élaboré une méthodologie fondée sur les processus pour mesurer et suivre les résultats des corridors, en vue d'obtenir des données sur la durée et le coût d'acheminement du fret dans la région visée par le CAREC, notamment aux points de passage des frontières situés à cheval sur six corridors de transport de la région. Cette méthodologie, qui repose sur des outils acceptés au niveau international de suivi et de mesure des résultats en matière de transport et de flux commerciaux, est un outil de mesure fondé sur les processus qui peut faciliter la réforme des politiques, notamment en identifiant des moyens viables et économiques de contourner ou de réduire les obstacles au mouvement des marchandises et des personnes dans les corridors visés par le CAREC et dans l'ensemble de la région. Les données de cette méthodologie sont fournies par des associations nationales de transporteurs et de transitaires appartenant à chacun des dix pays visés par le CAREC. Ces associations ont créé une fédération régionale pour faire en sorte que les préoccupations et les analyses du secteur privé fondées sur les données de la méthodologie soient présentées de façon cohérente et régulière aux responsables politiques (BASD, 2014).

ENGAGEMENTS AU TITRE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

Les engagements au titre de l'Aide pour le commerce sont des obligations fermes exprimées par écrit et appuyées par le financement nécessaire, prises par un donateur public de fournir une aide déterminée à un pays bénéficiaire ou à une organisation multilatérale. En tant que tels, ils sont l'expression des priorités en cours du bénéficiaire et du donateur. Les engagements sont comptabilisés à hauteur du montant total du transfert prévu, quel que soit le délai requis pour effectuer les décaissements qui, dans certains cas tels que l'aide en faveur de l'infrastructure économique, peuvent prendre de nombreuses années. Le reste de cette section présente une analyse des engagements au titre de l'Aide pour le commerce jusqu'en 2013, dernière année pour laquelle des renseignements détaillés sont disponibles. Elle indique la répartition sectorielle, régionale et par groupe de revenu, les donateurs et les modalités financières du soutien promis.

Budget

En 2013, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés à 55,4 milliards de dollars EU, en hausse de 1,8 milliard de dollars EU en termes réels par rapport à 2012 et de 30,1 milliards de dollars EU par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005, soit 119% en termes réels. Les AASP liés au commerce ont augmenté de plus de 10,0 milliards de dollars EU entre 2012 et 2013 pour atteindre 48,8 milliards de dollars EU et ont plus que doublé par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005 (17 milliards de dollars EU).

D'après les réponses reçues à l'exercice conjoint OCDE/OMC de suivi de l'Aide pour le commerce de 2015, seuls quatre donateurs ont signalé une baisse de leurs crédits alloués à l'Aide pour le commerce depuis 2012. 9 donateurs n'ont pas signalé de changement, 12 ont augmenté leurs dépenses de plus de 10,0%, et 7 les ont augmentées de moins de 10,0%. La progression annuelle moyenne des engagements au titre de l'Aide pour le commerce, proche de 15,0%, a entraîné à une forte hausse de près de 6 points de pourcentage de la part de l'Aide pour le commerce dans l'aide totale ventilable par secteur, qui est passée de 32,5% durant la période de référence à 38,4% en 2013. L'Initiative Aide pour le commerce a apparemment contribué à inverser la tendance du début des années 1980 à la baisse de la part de l'APD destinée à promouvoir la croissance économique.

Répartition sectorielle

En 2013, les engagements visant l'infrastructure économique ont atteint 33,4 milliards de dollars EU, en hausse de 10,0% par rapport à 2012. L'essentiel de cette hausse a concerné l'aide en faveur du transport et de l'entreposage, qui a augmenté de 3,0 milliards de dollars EU par rapport à 2012 et a presque triplé de volume par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005. Les engagements en faveur des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont progressé de 37,0% en 2013 pour atteindre 1 milliard de dollars EU. L'aide en faveur de la production et de la fourniture d'énergie a baissé de 426,0 millions de dollars EU pour s'établir à 13,7 milliards de dollars EU, première baisse depuis la période de référence 2002-2005, où la moyenne était de 5,5 milliards de dollars EU. La part des engagements en faveur de l'infrastructure économique dans le total des engagements s'établit désormais à 60,4%, en hausse de 8,2 points de pourcentage par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005. Les AASP liés au commerce destinés à l'infrastructure économique ont également augmenté en 2013, atteignant 24,6 milliards de dollars EU. L'essentiel de la hausse de 16,0% par rapport à 2012 concerne l'aide en faveur du transport et de l'entreposage, qui a augmenté de 3,3 milliards de dollars EU pour atteindre 13,8 milliards de dollars EU.

En 2013, les engagements pour le renforcement des capacités de production ont diminué de 1,5 milliard de dollars EU, pour s'établir à 20,3 milliards de dollars EU. Cette baisse est la première depuis le début de l'initiative, lorsque le soutien destiné à cette catégorie ne s'élevait qu'à 11,2 milliards de dollars EU. La majeure partie de cette aide concerne l'agriculture, qui a attiré 9,1 milliards de dollars EU d'engagements, soit 1,1 milliard de dollars EU de moins qu'en 2012. Les engagements en faveur des services bancaires et financiers sont restés stables aux alentours de 5,0 milliards de dollars EU, tandis que ceux destinés aux services aux entreprises ont progressé de 25% à 1,8 milliard de dollars EU. Les engagements en faveur de l'industrie et des activités extractives ont été ramenés respectivement à 2,2 milliards et 0,4 milliard de dollars EU, tandis que ceux destinés à la pêche et au tourisme ont augmenté pour atteindre 0,4 milliard et 153,0 milliards de dollars EU. Bien que les engagements pour le renforcement des capacités de production aient diminué de 6% en 2013, le marqueur du développement du commerce a continué à progresser, atteignant 5,4 milliards de dollars EU. Ce marqueur a été introduit pour identifier les activités de la catégorie renforcement des capacités de production qui contribuent "principalement" ou "de façon significative" au développement du commerce. En 2013, cela a été le cas pour 26% de l'ensemble de l'aide au secteur privé, principalement les services aux entreprises, l'industrie et le tourisme. Les engagements au titre des AASP liés au commerce en faveur du renforcement des capacités de production sont passés de 16,0 milliards de dollars EU en 2012 à 22,0 milliards de dollars EU en 2013. En volume, les principales augmentations ont concerné les services bancaires et financiers, avec une hausse de 3,5 milliards de dollars EU, et l'industrie, avec une hausse de 1,8 milliard de dollars EU.

L'Aide pour le commerce au sens le plus étroit de soutien à la politique et à la réglementation commerciales a attiré 1,6 milliard de dollars EU en 2013, soit 0,3 milliard de dollars EU de plus qu'en 2012. L'aide en faveur de la gestion de la politique commerciale et celle en faveur des accords commerciaux régionaux ont progressé respectivement de 35 millions et 73 millions de dollars EU. La plus forte hausse concerne l'aide à la facilitation des échanges, qui a augmenté de 210 millions de dollars EU pour atteindre 673 millions de dollars EU en 2013. En fait, cette aide a été multipliée par sept par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005, qui était de 76 millions de dollars EU (voir aussi le chapitre 6). Les engagements au titre des AASP liés au commerce ont atteint 1,5 milliard de dollars EU en 2013, soit près du double du niveau de 2012.

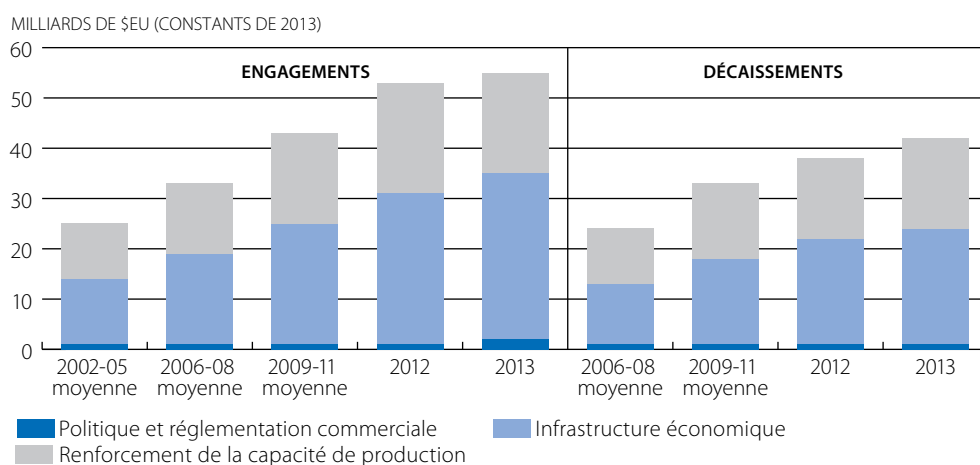
Répartition régionale

En 2013, la plupart des engagements au titre de l'Aide pour le commerce étaient destinés à l'Asie, qui a enregistré au total 22,6 milliards de dollars EU d'engagements, soit une hausse de 5,6 milliards de dollars EU par rapport à 2012. Les engagements en faveur de l'Asie du Sud et centrale ont progressé de 3,5 milliards de dollars EU et ceux en faveur de l'Asie de l'Est de 1,9 milliard de dollars EU. L'augmentation des engagements a également accru la part de l'Asie dans le total de l'Aide pour le commerce, qui est passée à 40,9% en 2013, contre 31,7% en 2012. Il faut noter cependant que la part de l'Asie dans le total de l'Aide pour le commerce fluctue beaucoup d'une année sur l'autre en raison des engagements biennaux élevés du Japon et de la BASD dans le domaine de l'infrastructure économique.

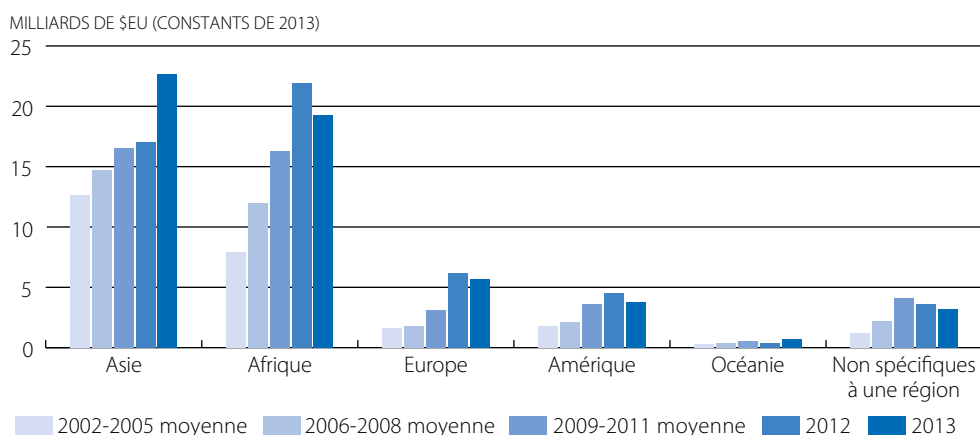
Les engagements en faveur de l'Afrique ont été ramenés à 19,3 milliards de dollars EU en 2013, soit une baisse de 2,6 millions de dollars EU par rapport à 2012, année où les engagements étaient exceptionnellement élevés, notamment en faveur des pays d'Afrique du Nord. La baisse a donc été particulièrement marquée pour ces pays, à savoir 1,7 milliard de dollars EU, alors que les engagements destinés aux programmes visant l'Afrique subsaharienne n'ont régressé que de 0,8 milliard de dollars EU. Les engagements en faveur de l'Europe et de l'Amérique latine et des Caraïbes ont reculé respectivement de 0,5 milliard et 0,7 milliard de dollars EU, tandis que ceux destinés à l'Océanie ont progressé de 0,3 milliard de dollars EU.

En 2013, un montant de 6,7 milliards de dollars EU a été alloué aux programmes régionaux et mondiaux d'Aide pour le commerce. Ce chiffre est près de trois fois supérieur à la moyenne de la période de référence 2002-2005, mais il représente une baisse de 0,75 milliard de dollars EU par rapport à son niveau le plus élevé, c'est-à-dire 7,4 milliards de dollars EU en 2011. L'Aide pour le commerce au niveau régional offre un fort potentiel de catalyseur de la croissance, du développement et de la réduction de la pauvreté, mais les projets sont souvent difficiles à réaliser. Elle se heurte à de nombreuses difficultés pratiques, mais l'expérience a montré que les problèmes n'étaient pas insurmontables et exigeaient de la part des responsables politiques une planification rigoureuse ainsi qu'une formulation et une hiérarchisation soigneuses des projets (OCDE, 2014).

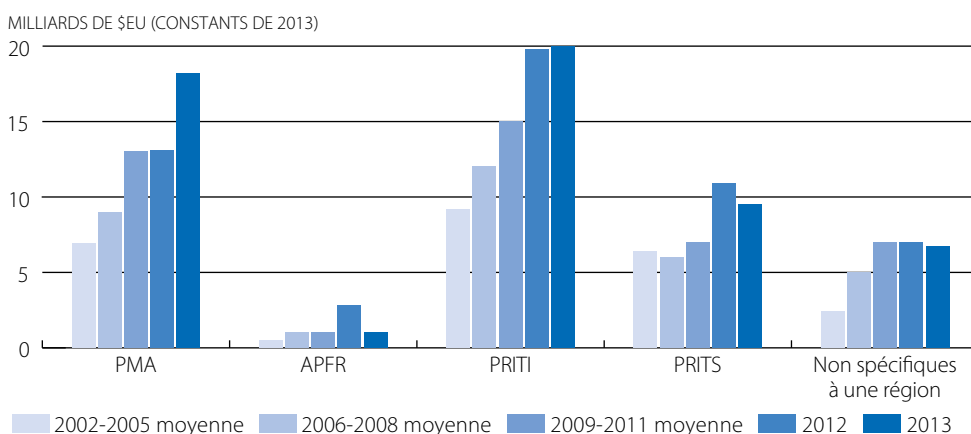
En 2013, la majeure partie des AASP liés au commerce est allée aux pays à revenu intermédiaire d'Asie (40,0%), suivis par l'Amérique latine et les Caraïbes (23,7%), l'Europe (17,3%), l'Afrique (16,4%) et l'Océanie (0,2%). Les programmes régionaux et mondiaux n'ont attiré que 2,4% du total des engagements au titre des AASP liés au commerce.

Figure 3.13 Aide pour le commerce par catégorie

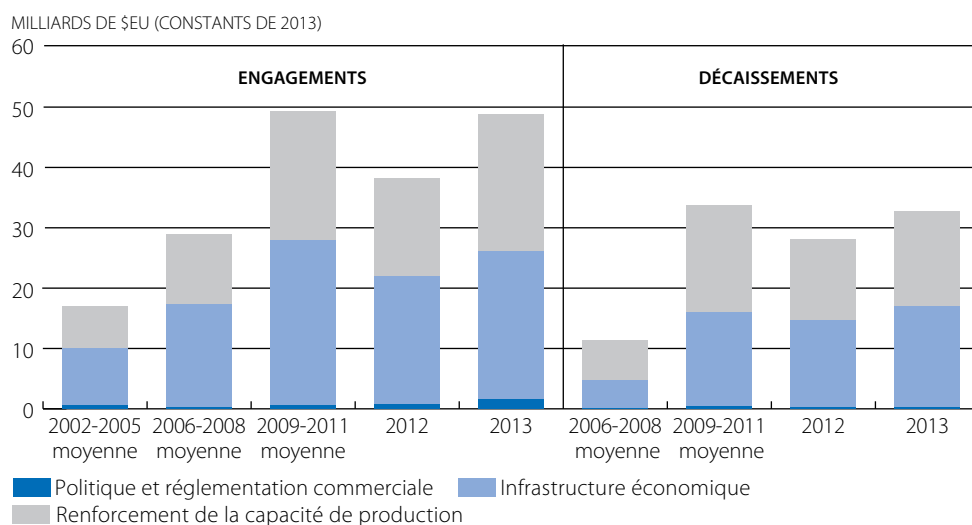
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241127>

Figure 3.14 Aide pour le commerce par région, engagements

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241132>

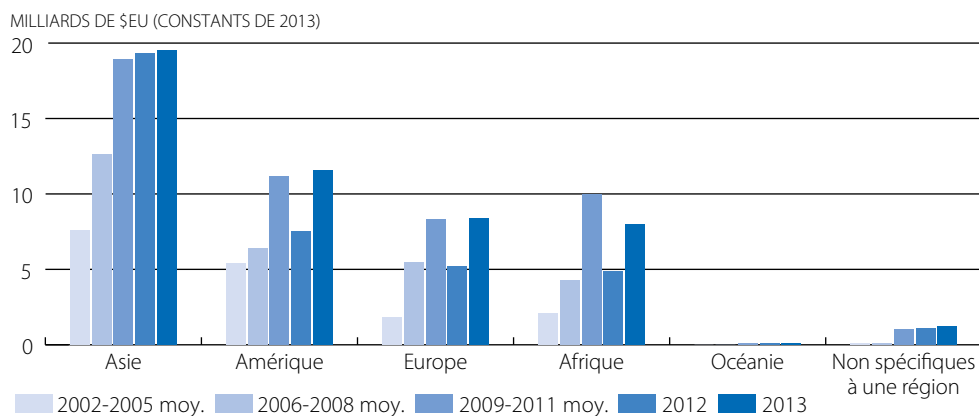
Figure 3.15 Aide pour le commerce par groupe de revenu, engagements

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241149>

Figure 3.16 Autres apports du secteur public liés au commerce, par secteur

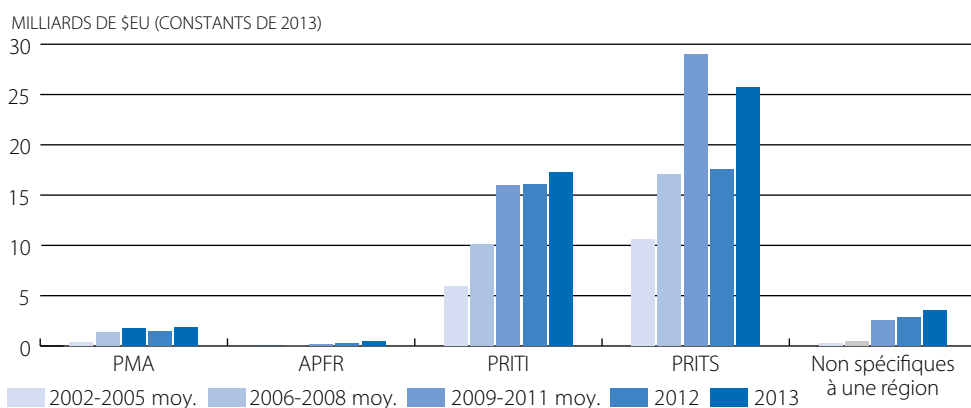
Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241153>

Figure 3.17 AASP liés au commerce par région, engagements

Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241169>

Figure 3.18 AASP liés au commerce par groupe de revenu, engagements

Source: Base de données sur les activités d'aide (SNPC) du CAD de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933241175>

Répartition par groupe de revenu

En 2013, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur des PMA ont augmenté de 5,1 milliards de dollars EU pour atteindre 18,2 milliards de dollars EU. L'aide en faveur des autres pays à faible revenu a baissé de 1,8 milliard de dollars EU pour s'établir à 1,0 milliard de dollars EU. La part des engagements en faveur des pays à faible revenu a représenté au total 34,6% des flux totaux d'Aide pour le commerce en 2013, contre 29,6% en 2012. En 2013, les principaux bénéficiaires de l'Aide pour le commerce ont été les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, avec 20 millions de dollars EU d'engagements. Les engagements en faveur des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont baissé de 1,4 milliard de dollars EU pour s'établir à 9,5 milliards de dollars EU.

Donateurs

Les donateurs bilatéraux ont assuré la majeure partie des engagements en matière d'Aide pour le commerce avec 31,5 milliards de dollars EU. Le plus gros donateur est le Japon, avec des engagements de 10,3 milliards de dollars EU destinés en grande partie au renforcement de l'infrastructure en Asie. Le deuxième plus gros donateur bilatéral est l'Allemagne avec 5,0 milliard de dollars EU, suivie par les États-Unis avec 3,8 milliards de dollars EU et la France avec 2,4 milliards de dollars EU. Les Émirats arabes unis deviennent aussi un donateur important avec 1,8 milliard de dollars EU d'engagements en 2013, suivis par le Koweït avec 832 millions de dollars EU. La plupart des donateurs bilatéraux accordent la majeure partie de leur aide sous forme de dons, à l'exception du Japon et de l'Allemagne, qui accordent une part importante de leur aide sous forme de prêts.

Les dirigeants du G-20, réunis au Sommet de Séoul les 11 et 12 novembre 2012, se sont engagés à maintenir au-delà de 2011 au moins le niveau d'Aide pour le commerce correspondant à la moyenne de la période 2006-2008. Ils ont chargé l'OCDE et l'OMC de suivre cet engagement. La moyenne des engagements du G-20, qui s'élevait à 22,6 milliards de dollars EU durant la période 2006-2008, a atteint 34,8 milliards de dollars EU en 2013, soit une hausse de 53,8%. Les engagements de l'ensemble des membres du G-20 ont augmenté, sauf ceux de l'Espagne (-669,0 millions de dollars EU), des États-Unis (-1,9 milliard de dollars EU) et de l'Italie (-168,0 millions de dollars EU).

L'OCDE établit aussi des estimations concernant neuf prestataires bilatéraux de coopération pour le développement avec lesquels elle collabore, mais qui ne communiquent pas d'informations au CAD de l'OCDE. Ces estimations, qui s'appuient sur des renseignements publiés, sont calculées, dans la mesure du possible, conformément à la définition de l'APD. Il faut souligner que les renseignements présentés ici au sujet de ces pays n'incluent peut-être pas tous les dons et les prêts à des conditions libérales qui remplissent les conditions requises pour être comptabilisés comme APD. Les estimations présentées dans le tableau 3.1 doivent donc être considérées uniquement comme une indication du volume de la coopération pour le développement fournie par ces neuf pays et tendent à être des estimations basses.

La majorité des projets d'assistance de la Chine à l'étranger sont consacrés à l'infrastructure économique; viennent ensuite l'industrie, l'énergie et l'exploitation des ressources, et l'agriculture. Les principales formes de financement sont les dons, les prêts à des conditions libérales et l'aide aux coentreprises, qui sont utilisés de concert avec les politiques chinoises en matière d'investissement et de commerce afin de démultiplier les investissements du secteur commercial (IDS, 2014). L'Inde a surtout recours à des lignes de crédit pour fournir des financements à des conditions libérales, en vue de promouvoir le commerce avec un pays partenaire. Dans le cas du Brésil, la coopération bilatérale est axée sur l'agriculture, l'éducation, la santé et les droits de l'homme. Le soutien du Brésil en matière de commerce international se fait principalement au moyen de crédits à l'exportation (IDS, 2014). La coopération de la Russie est centrée sur l'énergie, la santé et l'éducation, et celle de l'Afrique du Sud sur le maintien de la paix, la sécurité et la gouvernance.

Tableau 3.1 Estimation des flux de coopération pour le développement: Fournisseurs bilatéraux de coopération pour le développement qui ne communiquent pas de données au CAD de l'OCDE (montants bruts en millions de \$EU, prix courants)

Pays	2010	2011	2012	2013	Source
Brésil	500	...	...	...	Institut de recherche en économie appliquée (IPEA) et Agence brésilienne de coopération (ABC)
Chili	16	24	38	44	Ministère des finances
Chine	2 561	2 776	3 114	3 009	Annuaire des statistiques des finances publiques, Ministère des finances
Colombie	15	22	86	95	Plan stratégique institutionnel 2013, Agence présidentielle de coopération internationale
Inde¹	709	788	1 076	1 257	Rapports annuels, Ministère des affaires étrangères
Indonésie	10	17	27	12	Ministère de la planification du développement national
Mexique	...	99	203	...	Agence mexicaine de coopération pour le développement international (AMEXCID)
Qatar	334	733	543	1 344	Rapports sur l'aide étrangère, Ministère des affaires étrangères
Afrique du Sud^{1,2}	151	227	188	183	Estimations des dépenses publiques 2013, Trésor sud-africain

... = non disponible.

Note: 1) Les données incluent uniquement les contributions en lien avec le développement, ce qui signifie que les ressources locales, c'est-à-dire le financement émanant d'un pays via des organisations multilatérales et préaffecté pour des programmes au sein de ce même pays, sont exclues. Par ailleurs, comme pour les pays notificateurs, des coefficients sont appliqués aux contributions de base aux organisations multilatérales qui n'interviennent pas exclusivement dans les pays pouvant prétendre à l'APD. Ces coefficients attestent de la part des activités des organisations multilatérales consacrée au développement. 2) Les apports acheminés via les organisations multilatérales ont été calculés (partiellement) sur la base des informations contenues sur les sites Internet des organisations multilatérales, de www.aidflows.org et de données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA), à l'exception du Brésil et de l'Inde.

1) Les chiffres relatifs à l'Inde et à l'Afrique du Sud ont été établis sur la base des exercices budgétaires des deux pays. Ainsi, les données de 2012 correspondent à l'exercice budgétaire 2012/13.

2) La baisse du volume de la coopération pour le développement de l'Afrique du Sud à compter de 2013 est due aux fluctuations de taux de change.

Les engagements des donateurs multilatéraux se sont élevés à 23,9 milliards de dollars EU, en recul de 3,8 milliards de dollars EU par rapport à 2012 mais encore très au-dessus de leurs engagements pour toutes les autres années depuis le début de l'Initiative Aide pour le commerce. Les institutions de l'UE sont le principal donateur multilatéral avec 10,1 milliards de dollars EU d'engagements, suivies par les banques multilatérales de développement, c'est-à-dire la BIRD (6,4 milliards de dollars EU), la BAsD (2,2 milliards de dollars EU), la BAfD (1,3 milliard de dollars EU), le Fonds arabe (986 millions de dollars EU), la BID (600 millions de dollars EU) et la BIsD (157 millions de dollars EU). Les donateurs bilatéraux ont fourni les deux tiers de leur aide sous forme de prêts à des conditions libérales. Ils ont également accordé des prêts aux conditions du marché pour un montant de 41,1 milliards de dollars EU.

Perspectives de l'Aide pour le commerce

Les perspectives à moyen terme de poursuite de la hausse des sommes allouées à l'Aide pour le commerce apparaissent positives: 21 donateurs signalent des augmentations et seulement 1 une diminution, tandis que 7 sont incertains quant à l'avenir. Le Centre du commerce international compte augmenter ses dépenses de 20% au cours des trois prochaines années. La BAfD prévoit aussi d'augmenter sensiblement son financement en faveur de l'Aide pour le commerce grâce à plusieurs instruments de financement en cours d'élaboration comme Africa50, le Fonds africain pour le commerce et le Fonds pour une croissance inclusive de l'Afrique. La France s'est engagée à poursuivre son soutien au commerce mais, dans un contexte de rigueur budgétaire, le financement public du développement en 2015 restera similaire à ce qu'il était en 2014. La Suisse prépare actuellement sa coopération pour le développement pour la période 2017-2020, y compris la part destinée au développement économique, et prévoit d'augmenter ses dépenses au titre de l'Aide pour le commerce.

En ce qui concerne l'avenir, 29 donateurs prévoient d'harmoniser au cours des cinq prochaines années leur stratégie d'Aide pour le commerce avec le Programme de développement pour l'après-2015. Presque tous considèrent aussi qu'il sera essentiel de collaborer avec le secteur privé pour atteindre les objectifs de développement durable. Cette collaboration du secteur privé en vue d'une croissance inclusive et durable sera plus aisée à concrétiser si le commerce est facilité. C'est un objectif explicite pour 20 donateurs, dont 18 ont mentionné la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges. Comme le souligne l'OCDE (2013), il est souvent moins coûteux de faciliter les échanges avec des programmes régionaux, lesquels sont prioritaires pour 19 donateurs. L'UE, par exemple, fournira l'essentiel de son Aide pour le commerce au moyen de programmes régionaux, comme elle le fait depuis 2014. Comme cela a été le cas pour les changements de priorités récents, les donateurs prévoient que les changements budgétaires ou la rationalisation des questions prioritaires ou des bénéficiaires auront peu d'effets. De même, on attend peu d'impact de l'accent mis sur les questions d'égalité hommes-femmes ou de croissance verte, des nouvelles priorités des partenaires de développement ou de l'accent mis sur les PMA.

CONCLUSIONS

Depuis le lancement de l'Initiative Aide pour le commerce en 2006, un montant total de 246,5 milliards de dollars EU a été dépensé pour financer des programmes et des projets au titre de l'Aide pour le commerce, principalement en Asie (38,4%) et en Afrique (35,1%). À ce jour, plus des trois quarts de l'Aide pour le commerce ont servi à financer des projets dans quatre secteurs: transport et entreposage (29,0%), production et fourniture d'énergie (21,0%), agriculture (18,0%) et services bancaires et financiers (10,0%). Par ailleurs, 190,4 milliards de dollars EU d'AASP liés au commerce ont été versés depuis 2006, dont près de 80,0% par des institutions financières internationales. L'essentiel de ce financement aux conditions du marché est allé à des projets d'infrastructure économique (47,0%) et de renforcement des capacités de production (52,0%), presque exclusivement dans des pays à revenu intermédiaire (92%).

Le montant élevé de l'aide et des AASP consacrés à aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales en améliorant l'infrastructure et en stimulant le secteur privé devrait faire apparaître des résultats. Les études empiriques confirment le présupposé selon lequel la libéralisation des échanges réduit la pauvreté à long terme et en moyenne et confirment que l'Aide pour le commerce est généralement efficace au niveau à la fois micro et macroéconomique. Mais les impacts peuvent varier considérablement selon le type d'intervention, le niveau de revenu et la région géographique du pays bénéficiaire ainsi que le secteur auquel s'adresse le soutien.

Ces constatations empiriques sont confirmées par les données concrètes qui peuvent être recueillies dans les 116 cas d'expérience présentés par le secteur public, le secteur privé, les milieux universitaires et les ONG en réponse à l'appel lancé en 2015. Les cas d'expérience dressent un tableau encourageant des nombreux projets et programmes liés au commerce et soutenus par des donateurs qui donnaient des résultats concrets très divers en termes de résultats commerciaux, d'investissements privés et de création d'emplois dans un grand nombre de pays en développement.

Les coûts du commerce sont de plus en plus reconnus comme un facteur important pour la compétitivité des entreprises et les résultats commerciaux des pays. Les producteurs des pays en développement sont souvent compétitifs au départ de l'usine ou de la ferme, mais ils ont des moyens limités de développer leur activité en raison du niveau élevé des coûts du commerce. Les pays partenaires et les donateurs accordent tous deux la priorité aux coûts du commerce dans leurs stratégies de développement et centrent les efforts en matière de commerce sur la facilitation des échanges.

En 2013, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés à 55,4 milliards de dollars EU, en hausse de 1,8 milliard de dollars EU en termes réels par rapport à 2012 et de 30,1 milliards de dollars EU par rapport à la moyenne de la période de référence 2002-2005. Depuis la période de référence, les engagements au titre de l'Aide pour le commerce ont augmenté de 118% en termes réels, tandis que les AASP liés au commerce ont augmenté de plus de 10 milliards de dollars EU entre 2012 et 2013 pour atteindre 48,8 milliards de dollars EU. Les dirigeants du G-20, réunis au Sommet de Séoul les 11 et 12 novembre 2012, se sont engagés à maintenir au-delà de 2011 au moins le niveau d'Aide pour le commerce correspondant à la moyenne de la période 2006-2008. Ils ont chargé l'OCDE et l'OMC de suivre cet engagement. La moyenne des engagements du G-20, qui s'élevait à 22,6 milliards de dollars EU durant la période 2006-2008, a atteint 34,8 milliards de dollars EU en 2013, soit une hausse de 53,8%.

Les perspectives à moyen terme de poursuite de la hausse des sommes allouées à l'Aide pour le commerce apparaissent positives: 21 donateurs signalent des augmentations et seulement 1 une diminution, tandis que 7 sont incertains quant à l'avenir. En ce qui concerne l'avenir, 29 donateurs prévoient d'harmoniser au cours des 5 prochaines années leur stratégie d'Aide pour le commerce avec le Programme de développement pour l'après-2015. Presque tous considèrent aussi qu'il sera essentiel de collaborer avec le secteur privé pour atteindre les objectifs de développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

- BAAsD (2014), "CAREC Transport Trade and Facilitation Strategy 2020",
<http://www.adb.org/documents/carec-transport-and-trade-facilitation-strategy-2020>.
- BAAsD (2014), "Central Asia Regional Economic Cooperation corridor performance measurement and monitoring: a forward-looking retrospective",
<http://www.adb.org/publications/carec-corridor-performance-measurement-and-monitoring-forward-looking-retrospective>.
- Basnett, Y. *et al.* (2012), "Increasing the effectiveness of aid for trade: the circumstances under which it works best", Working Paper n° 353, ODI.
- Brenton, P. *et al.* (2009), "Product specific technical assistance for exports – has it been effective?", *Journal of International Trade and Development*, vol. 18, n° 2, pages 235 à 254.
- Busse, M. *et al.* (2012), "The Impact of aid for trade facilitation on the costs of trading", *Kyklos*, vol. 65, pages 143 à 163, DOI: 10.1111/j.1467-6435.2012.00531.x.
- Cirera, X. *et al.* (2015), "Aid for trade and structural transformation in sub Saharan Africa", Commonwealth Trade Policy Discussion Papers n° 2015/01, Commonwealth Secretariat, Londres, DOI: <http://dx.doi.org/10.14217/5js6b1p69ms-en>.
- DANIDA (2009), "Synthesis of evaluations on support to business development",
<http://www.oecd.org/derec/denmark/44006517.pdf>.
- Djankov, S. (2010), "Trading on time", *The Review of Economics and Statistics*, vol. 92, n° 1, pages 166 à 173.
- Dollar, D. *et al.* (2006), "Investment Climate and International Integration", *World Development*, vol. 34, pages 1498 et 516.
- German Institute for Development Evaluation (2015), "Aid for trade, policies and strategies in German development cooperation", <http://www.deval.org/en/evaluation-reports.html>.
- Horus Development Finance (2014), "Evaluation of the effectiveness of European development finance institutions support to SME development through financial institutions in Africa", www.edfi.be/component/downloads/downloads/96.html.
- IDS (2014), "Understanding China' approaches to international development",
http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/4617/AD_ID151_PB75_China_online.pdf?sequence=1.
- Massa, I. (2013), "Aid for trade facilitation in lower income countries: the role of institutional quality", ODI, Londres, <http://www.odi.org.uk/publications/7989-aid-trade-facilitation-lower-income-countries-role-institutional-quality>.
- Millennium Challenge Corporation (2013), "Tanzania, roads, electricity and water supply",
<https://assets.mcc.gov/reports/countrybrief-2013002145101-tanzania.pdf>.
- OCDE (2011), *Strengthening Accountability In Aid For Trade*, The Development Dimension, Editions OCDE, DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264123212-en>.
- OCDE/OMC (2011), "Que nous apprennent les cas d'expérience?", *L'Aide pour le commerce – Panorama 2011: Montrer les résultats*, publication de l'OMC et de l'OCDE, http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/panorama-de-l-aide-pour-le-commerce-2011_aid_glance-2011-fr.

OCDE/OMC (2013), *L'Aide pour le commerce – Panorama 2013: Se connecter aux chaînes de valeur*, pages 179 et 180, http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/panorama-de-l-aide-pour-le-commerce_23045760.

OCDE (2014), *Regional Perspectives on Aid for Trade*, Editions OCDE, Paris.

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264216037-en>.

PricewaterhouseCoopers (2009), "Aid for trade: making trade effective for development. Case studies from Kenya, Tanzania and Uganda", https://www.wto.org/english/tratop_e/devel_e/a4t_e/a4t_july09_session4_e.pdf.

Subramanian, U. *et al.* (2012), "Less time, more trade: results from an export logistics model", Investment Climate Department, Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C.

United States Agency for International Development (2010), *From Aid to Trade: Delivering Results. A Cross-Country Evaluation of USAID Trade Capacity Building*, http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PDACR202.pdf.

Vijil, M. et L. Wagner (2012), "Does aid for trade enhance export performance? Investigating the infrastructure channel", *World Economy*, vol. 35, pages 838 à 868.

